

P12798B

INAUGURATION DES

AMPHITHEATRES DE L'EUROPE
AU SART TILMAN

RENTREE ACADEMIQUE
1996-1997

RECUEIL DES DISCOURS

1 1 O C T O B R E 1 9 9 6



UNIVERSITE DE LIEGE



P12798 B



Sommaire

INAUGURATION 5

La Nouvelle Politique Immobilière de l'ULg. 1991-1998 8

Discours de René Grosjean

Administrateur de l'Université de Liège

Discours de Jean-Pierre Grafé 18

Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique,
des Relations internationales et du Sport du Gouvernement de la
Communauté française

RENTREE ACADEMIQUE 21

De quelle Université sommes-nous les Amis ? 24

Discours de Louis Dols

Administrateur-Secrétaire de l'Association des
Amis de l'Université de Liège

Un autre enseignement pour une autre société 26

Discours de Maryline Serafin

Membre étudiante du Conseil d'administration,
Coprésidente de la Fédération étudiante de l'ULg
et Stéphane Hazée

Coprésident de la Fédération étudiante de l'ULg

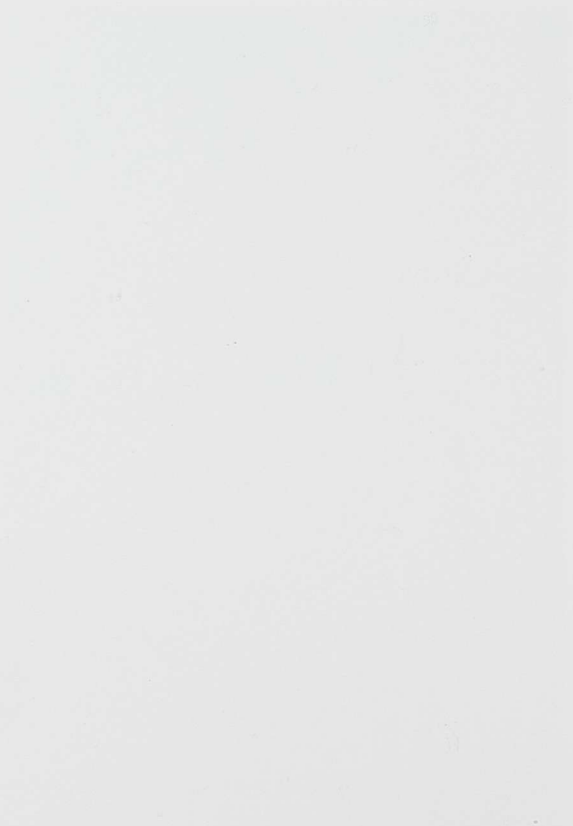
Amantibus. - A ceux qui aiment notre Université 32

Discours d'Arthur Bodson

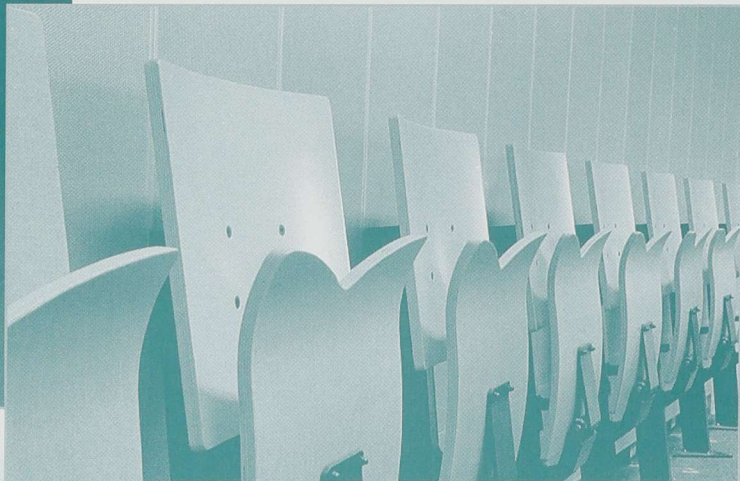
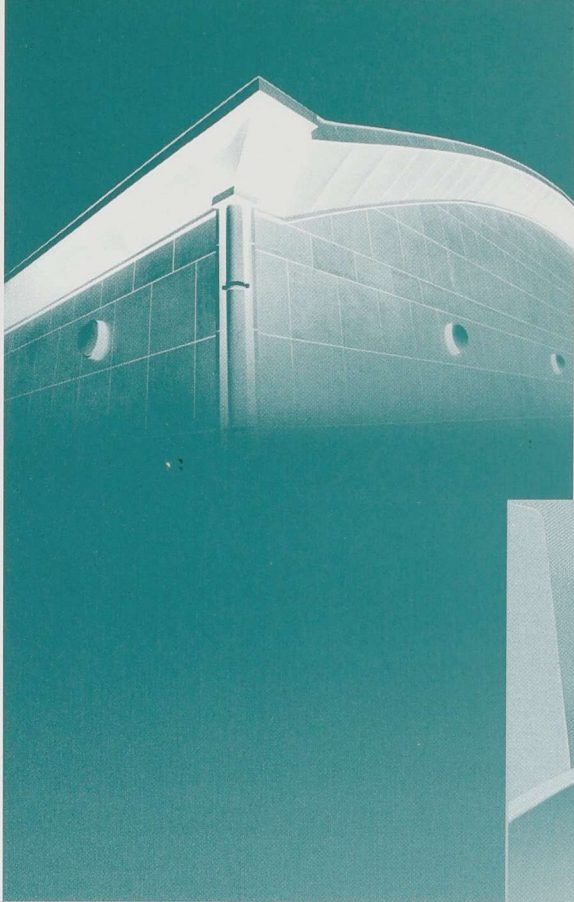
Recteur de l'Université de Liège

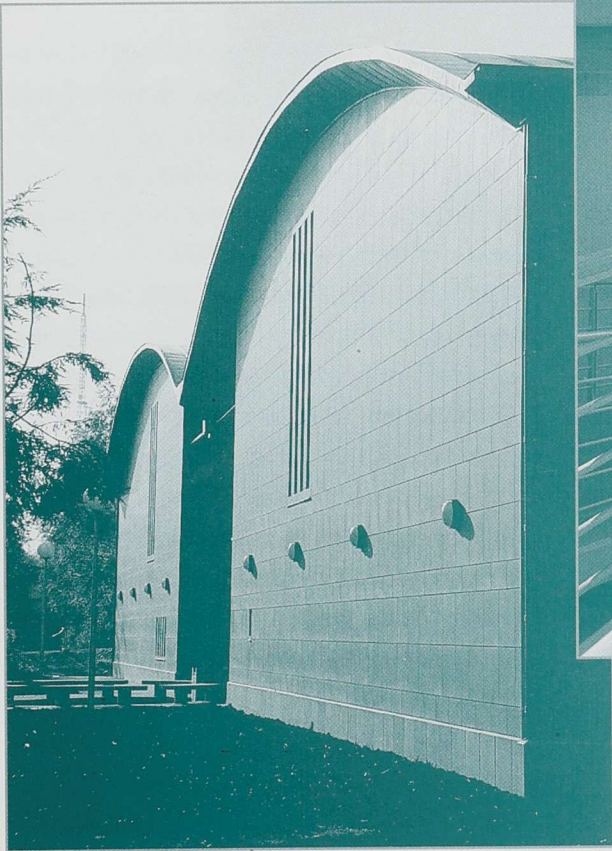


ΕΠΙΣΤΗΜΟΝ



Inauguration des
Amphithéâtres
de l'Europe
au Sart Tilman







René Grosjean



*Administrateur de
l'Université de Liège*

La nouvelle politique immobilière de l'ULg. 1991-1998

Dans la vie de tout responsable, de tout gestionnaire, il y a des temps forts, des événements qui marquent la mémoire.

En commençant cet exposé sur la politique immobilière de notre maison, vous me permettrez d'évoquer deux de ces moments forts dont je garderai longtemps le souvenir.

Le premier, c'est le 28 décembre 1991, jour où j'ai reçu, sur un compte bancaire - ULg, la somme de 2,862 milliards de FB provenant de la Communauté française. Aujourd'hui, des sommes bien plus importantes émigrent, voltigent, se déplacent à la vitesse de l'éclair d'un coin à l'autre de la planète. Mais, à l'échelle de l'Université, le versement d'une somme

aussi élevée a été un événement exceptionnel qui marquera ma mémoire pour longtemps.

Le deuxième moment fort, qui n'aurait pas existé sans le premier, c'est aujourd'hui, ce 11 octobre 1996. Ce jour où j'ai l'honneur et le bonheur d'être un des premiers orateurs à occuper, avec une émotion certaine, la tribune de ces magnifiques amphithéâtres baptisés *Amphithéâtres de l'Europe*.

Les problèmes immobiliers ont toujours été une préoccupation majeure dans la vie de notre institution.

Les débats préliminaires à l'installation au Sart Tilman en témoignent à souhait. En toile de fond, l'objectif est toujours identique : comment regrouper des amphithéâtres, des laboratoires, des bureaux dispersés à travers la ville, de façon à rendre plus commode la vie des étudiants et des chercheurs, tout en diminuant les coûts de fonctionnement.

Cette dispersion des bâtiments universitaires, héritée du 19^e siècle, a préoccupé très tôt les autorités académiques.

En 1947 déjà, le Recteur Frédéricq déclarait : «Des projets grandioses sont en train de s'élaborer en vue du transfert de l'Université sur la colline de Cointe.» Mais le corps professoral de l'époque se montre hostile à ce projet, les espaces étant trop limités pour envisager les extensions souhaitées. Un peu plus tard, c'est au site de l'hôpital de Bavière, complété par la caserne Fonck et ses abords, que l'on pense. Cependant, là non plus, le projet ne sera suivi d'effet, les expropriations des terrains nécessaires à l'édification ou à l'agrandissement des locaux se révélant extrêmement onéreuses.

Mais l'objectif du regroupement des Facultés subsiste et sera finalement traduit dans la décision du transfert au Sart Tilman en fin des années 1950. On connaît le résultat de cette décision et l'importance des transferts réalisés de 1967 à 1985.

La nouvelle politique immobilière

Mais pourquoi parler aujourd'hui d'une politique immobilière nouvelle ?

Nouvelle, elle l'est à trois points de vue :

1. DEUX POLES : ANCRAGE URBAIN - SART TILMAN
2. UNE DOTATION EN CAPITAL
3. AUTONOMIE GRACE AU TRANSFERT DE LA PROPRIETE DES BIENS

1. ANCRAGE URBAIN - SART TILMAN

C'est exactement le 24 février 1989 que nous avons eu l'occasion de présenter cette nouvelle option à M. Ylieff, alors Ministre responsable des institutions universitaires.

Abandonnant le principe "Tout au Sart Tilman", les autorités universitaires optent pour une implantation sur deux pôles géographiques : densification de l'occupation au Sart Tilman et ancrage au centre ville.

Plusieurs facteurs expliquent cette décision de garder une implantation place du 20-Août.

La conception de l'Université "campus hors ville" est, partout en Europe, remise en question. L'Université se doit d'être présente physiquement dans le tissu urbain. Garantir la présence de 2 000 étudiants et de 200 membres du personnel au centre ville constitue une contribution importante à l'animation de celui-ci.

La Faculté de Philosophie et Lettres est sans aucun doute la Faculté qui justifie le plus un contact physique proche avec tout ce qui est l'expression de la vie culturelle et artistique : musées, théâtres, librairies au centre de la ville.

De plus, il est acquis à cette époque que les bâtiments abandonnés par l'Université au centre ville ne seront pas réoccupés, comme le projet en avait été conçu, par les services du Ministère de la Justice qui trouveront place dans les bâtiments érigés place Saint-Lambert. Rester place du

20-Août, c'est éviter la création d'un chancre en plein centre.

2. UNE DOTATION EN CAPITAL

Politique nouvelle, deuxièmement, parce que la Communauté française nous accorde une dotation en capital.

C'est en octobre 1991 que l'Exécutif de la Communauté française effectue un emprunt de 6,5 milliards de FB pour financer pour sept ans, soit de 1992 à 1998, les dépenses immobilières des institutions universitaires de la Communauté française sur la base d'un accord négocié entre celles-ci.

Ce consensus financier a pu être obtenu grâce au rôle prépondérant joué par les autorités universitaires liégeoises. De l'avis unanime, il fallait donner à Liège les moyens de planifier la suite de son transfert. Opérations qui n'avaient jamais été prises réellement en compte si on compare ce qui avait été accordé à Louvain (base : *Walen buiten*) et à Bruxelles (base : équilibre idéologique). Il fallait aussi revoir, pour les autres universités, un mode de répartition plus équilibré des crédits dits "du propriétaire" et réservés au grand entretien. L'accord intervenu entre les Recteurs rencontrait ces deux revendications principales : la prise en compte du retard de Liège en matière de transfert mais également la répartition des crédits (de construction, de transformation et d'entretien) sur une base objective et admise par tous. La constatation faite par les experts, chargés de préparer l'accord, que les coûts de construction à Liège pouvaient être comparés favorablement à ceux de Bruxelles et de Louvain a créé un climat de confiance qui a certainement favorisé l'aboutissement de ces négociations.

Un crédit total de 2,862 milliards de FB fut accordé dans ce cadre à l'ULg. Tablant sur un taux d'intérêt moyen très intéressant à l'époque et sur un certain étalement des dépenses, le montant total disponible, pour la période 1992-1998, a été estimé à 4 milliards de FB d'investissement dont 750 millions de FB de grand entretien.

Il est sans doute utile de rappeler que, si ces nouveaux moyens permettent d'envisager la poursuite du transfert, ils ne rencontrent pas l'ensemble des besoins de l'ULg.

Le coût de la réalisation du programme complet d'investissements immobiliers, s'inscrivant globalement dans le plan approuvé par le Conseil d'Administration en 1987, a été estimé à environ 5 milliards de FB à l'époque.

Le montant de 750 millions de FB pour le grand entretien peut paraître élevé en valeur absolue. Il ne représente cependant, par an, que 0,6% de la valeur de notre parc immobilier.

L'octroi de fonds pour les constructions universitaires ne constituait certainement pas une nouveauté. Des programmes importants avaient déjà été réalisés mais l'originalité de la démarche a consisté dans l'octroi d'une dotation en capital.

Les universités se voyaient dotées de moyens importants et en même temps investies d'une nouvelle mission : la gestion des capitaux qui leur étaient attribués en propre.

C'est un changement radical par rapport au système des dotations accordées de façon plus ou moins régulière. Par l'octroi de cette dotation en capital, la Communauté française s'engageait dans une voie novatrice.

Je voudrais, à ce moment de mon exposé, relever une coïncidence heureuse.

M. le Ministre Grafé, vous faisiez partie, avec M. le Ministre Ylieff alors en charge des institutions universitaires, de cet Exécutif qui a pris cette décision importante.

Les méandres de la politique mais plus encore vos mérites à la tête des différents départements que vous avez dirigés font que vous êtes aujourd'hui ici pour inaugurer un des bâtiments les plus significatifs construits grâce à la dotation que vous nous avez octroyée avec vos Collègues en 1991.

Cette loi amère qui veut que les hommes politiques inaugurent rarement eux-mêmes les ouvrages dont ils ont décidé la réalisation trouve ici une heureuse exception.

Au-delà de la coïncidence, nous voulons y voir une certaine forme d'exigence pour nous-mêmes.

M. le Ministre, vous avez été de ceux qui nous ont octroyé cette dotation. Aujourd'hui, vous participez à la fête organisée à l'occasion de l'inauguration.

Mais, vous êtes aujourd'hui le Ministre de l'Enseignement Supérieur auquel, dans un délai proche maintenant, nous devons rendre compte de l'utilisation de ce capital que vous nous avez octroyé. C'est donc vous qui serez juge de son utilisation. Et vous aussi MM. les Parlementaires qui, demain, devrez prendre de nouvelles décisions en matière de politique universitaire et serez appelés à juger notre action.

Je ne crains pas de dire, M. le Ministre, MM. les Parlementaires, que nous sommes heureux et fiers de cette première reddition de compte que nous avons le plaisir de faire aujourd'hui devant vous.

3. AUTONOMIE :

TRANSFERT DE LA PROPRIÉTÉ DES BIENS

Nouvelle politique immobilière enfin parce que nous jouissons maintenant d'une plus grande autonomie pour établir notre programme d'investissements et pour gérer notre patrimoine immobilier.

Pendant une longue période, l'Université n'a joui d'aucune autonomie en matière immobilière : les dépenses pour la construction et l'entretien des bâtiments ont été à charge de la Ville d'abord, de l'Etat ensuite.

A la fin du 19^e siècle, le Parlement vote des crédits importants pour les installations des universités d'Etat. La dispersion date d'ailleurs de cette époque.

De 1882 à 1892, sont construits les Instituts d'Astrophysique, de Pharmacie, de Botanique, de Zoologie, d'Anatomie, de Chimie et de Physiologie, pour ne citer qu'eux. En 1924, l'Université acquiert le domaine abbatial du Val Benoît et c'est en 1937 que s'achèvent les travaux d'édification des Instituts de Chimie-Métallurgie, de Mécanique et du Génie civil.

La situation se modifie par étapes : en 1920, l'Université de Liège a la possibilité de recevoir des donations et de gérer ces fonds via une Commission du Patrimoine jouissant de la personnalité juridique.

En 1953, l'Université acquiert une autonomie de gestion interne mais le Conseil d'Administration n'a pas le pouvoir du maître d'œuvre. Ce n'est que le 1^{er} août 1960 que celui-ci est obtenu. Cette loi de 1960 est très largement inspirée par les juristes de l'ULg et notamment Jean Delchevalerie, alors Directeur du Cabinet du Recteur. De plus, la présence au Gouvernement du Professeur Pierre Harmel, qui était convaincu de la nécessité de cette mesure, a contribué à cet aboutissement. Enfin, et c'est le troisième facteur qui nous autorise à parler de nouvelle politique immobilière : parallèlement à l'octroi de la dotation en capital, un arrêté de l'Exécutif du 17 octobre 1991 accorde aux Universités de Liège et de Mons-Hainaut la pleine propriété des terrains et des immeubles qu'elles occupent.

C'est l'aboutissement d'un long combat mené par l'Université pour obtenir une plus grande capacité de décision dans la construction et la gestion de ses immeubles, pour répondre à des besoins nouveaux.

En effet, à la fin des années 50, le nombre d'étudiants ne fait que s'accroître. La nécessité de construire de nouveaux locaux éclate aux yeux de tous. Mais où trouver un site adéquat sur le territoire de la ville ?

Confronté au problème de vétusté et d'exiguïté des locaux, à l'insuffisance des installations didactiques, le Recteur Dubuisson rêve, pour nos étudiants, nos chercheurs et nos professeurs, d'une Université moderne, spacieuse et regroupée sur un site unique.

Le domaine du Sart Tilman, constitué de 2 000 ha verts en bordure de la Cité ardente, retient l'attention des autorités universitaires de l'époque. Le rêve séduisant va pouvoir très progressivement devenir réalité moyennant compétences nouvelles, finances et accords des autorités de tutelle.

Le 8 mars 1958, le C.A. décide de demander à l'Etat l'acquisition du Sart Tilman. Un an plus tard, l'Université procède au premier achat de terrains sur le plateau boisé surplombant les vallées de l'Ourthe et de la Meuse.

L'ULg peut se lancer dans une politique d'expansion et de construction au Sart Tilman. Le mythe de l'Université de l'an 2 000 commence à devenir réalité.

Entre 1972 et 1991, l'Université bénéficie de 10 milliards de FB qui lui permettent de construire les bâtiments que vous connaissez : Instituts de Chimie et de Physique, Institut de Botanique, Faculté de Droit, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Faculté de Médecine vétérinaire, etc.

Malheureusement, ce transfert de l'Université au Sart Tilman est interrompu à de nombreuses reprises. Les crédits sont alloués au coup par coup et ne lui permettent pas d'envisager une planification globale. On se souviendra qu'en 1984, l'Université se voit même obligée de se séparer de son architecte-urbaniste, M. Strebelle, de dissoudre son service des constructions et de licencier l'ensemble du personnel chargé du suivi des chantiers.

C'est sur des bases résolument neuves que l'Université de Liège peut s'engager en 1992, dans une nouvelle politique immobilière.

En concertation avec les Facultés et leurs représentants, une proposition globale d'utilisation de la dotation est approuvée en 1993 par le C.A. Cette proposition tient compte de plusieurs facteurs, tels le manque d'infrastructures destinées à l'enseignement lié à la croissance du nombre d'étudiants, l'état de vétusté de certains immeubles, la nécessité de gérer de façon optimale les déménagements en cascade, l'intérêt de rentabiliser le gros-œuvre déjà construit et enfin, le souci de rationaliser l'occupation de certains immeubles.

Le Conseil d'Administration met rapidement en place une Commission des bâtiments, une cellule des constructions nouvelles et une cellule de gestion financière de cette dotation immobilière.

Quelque soit le nombre d'étudiants, nous sommes soucieux de la qualité de l'environnement à leur offrir à l'aube du troisième millénaire.

De nombreux bâtiments sont donc nécessaires, en corrélation avec l'augmentation du nombre d'étudiants. Mais, le problème n'est pas seulement d'ordre quantitatif. Il est aussi d'ordre qualitatif.

Dans notre vie universitaire, les choix liés à l'architecture occupent une place importante. En effet, les formes de l'architecture, les espaces dans lesquels nous vivons, nous pensons, nous nous rencontrons... constituent, non seulement le cadre, mais également le support de nos pratiques sociales; c'est-à-dire déterminent, conditionnent tout au moins notre façon de vivre, notre façon de penser, notre façon de travailler, notre façon de communiquer...

Dans un dialogue entre Socrate et l'architecte Eupalinos, sorti de l'imagination du poète Paul Valéry, celui-ci fait dire à Eupalinos : «N'as-tu pas observé, en te promenant dans cette ville, que d'entre les édifices dont elle est peuplée, les uns sont muets, les autres parlent, et d'autres enfin, qui sont les plus rares, chantent ?»

Nous pensons sincèrement que si Eupalinos revenait parmi nous, il nous dirait que, dans le domaine du Sart Tilman, beaucoup d'édifices chantent... et, peut-être nous dirait-il aussi que l'explosion du nombre d'étudiants dans notre Université résulte en partie de cette harmonie à laquelle nous sommes attachés et à laquelle les étudiants, nous le savons, sont sensibles.

La priorité dans notre nouveau plan d'investissement est donnée aux étudiants et donc à la construction de nouveaux amphithéâtres communs dans la zone Nord du domaine. Ce sont ces amphithéâtres que nous avons le grand plaisir d'inaugurer aujourd'hui et sur lesquels nous reviendrons ultérieurement.

Les études d'autres projets sont également lancées en 1993. Parmi ces projets, nombre d'entre eux sont aujourd'hui réalisés :

- Les derniers bâtiments de la Faculté de **Médecine vétérinaire**, à savoir des laboratoires et un restaurant (dont on peut saluer le succès) sont construits afin de finaliser l'implantation de cette Faculté au Sart Tilman et d'abandonner définitivement le site de Cureghem.

- Un bâtiment **Trifacultaire**, destiné à accueillir divers services des Facultés de Droit, de Psychologie et d'Economie est érigé à proximité de ces Facultés. Si cette réalisation suscite des polémiques quant à son esthétique, il n'empêche que ce bâtiment moderne a au moins le mérite de permettre aux chercheurs, qui en sont les occupants majoritaires, de travailler dans un cadre plus agréable et plus spacieux.

- On compte également, parmi les chantiers en cours, la construction au Sart Tilman de l'**Institut de Mathématique** qui servira également d'extension à l'Institut Montefiore. Cette construction, située entre l'actuel Institut Montefiore et la route du Condroz, contribuera, tout comme les nouveaux *Amphithéâtres de l'Europe*, à mieux coordonner l'ensemble des cours, afin d'éviter notamment des déplacements multiples aux étudiants.

- L'**Institut de Pharmacie**, quant à lui, s'installera dans une des deux tours du complexe proche du CHU, jusqu'ici inexploitées par suite des modifications de la programmation hospitalière et des insuffisances des crédits d'investissements. Le transfert de l'Institut de Pharmacie de la rue Fusch, programmé pour fin 1997, permettra de regrouper non seulement les services de pharmacie mais aussi les services généraux de la Faculté de Médecine, de façon à rendre plus cohérente l'implantation de cette Faculté au Sart Tilman.

La réaffectation de l'Institut Gilkinet se fera vraisemblablement via la création d'une ASBL à vocation culturelle en collaboration avec la ville et la région.

On peut déjà citer, comme pistes à l'étude, le Musée du Cinéma, le Centre d'Histoire des Sciences et des Techniques, le Musée de la Pharmacie et de la Botanique, le Centre régional d'Initiation à l'Ecologie, sans oublier une partie des serres qui restera rue Fusch et pour laquelle un projet de rénovation piloté et financé par la Région Wallonne et le FEDER doit se concrétiser dans les prochains mois.

- L'Institut de **Géographie** est désormais installé au Sart Tilman, de même que les services de l'**Administration immobilière**. Ceux-ci occupent, depuis début 1995, un petit bâtiment modeste et économique construit en face de la poste du Sart Tilman.

- Un nouveau central téléphonique est installé au **Poste central de commande** et une **quatrième chaudière**

sera mise en service pour répondre aux besoins des nouvelles constructions.

■ Deux bâtiments pour le **stockage des déchets chimiques et radioactifs** viennent d'être inaugurés à proximité du Laboratoire de Thermodynamique. La technique d'entreposage des déchets radioactifs permettra à l'Université de réaliser une économie annuelle de 8 millions de FB.

La rénovation du **complexe du 20-Août** est entreprise et notamment l'aménagement de l'ancien Institut de Chimie au quai Roosevelt.

Ce projet d'ampleur constitue l'élément majeur qui détermine les contours du nouveau visage de l'ULg au centre ville. En 1991 déjà, un premier pas est réalisé à l'**intérieur du hall principal** du Bâtiment central. Cette rénovation, privilégiant la lumière, met désormais en évidence un intérieur d'une grande pureté et d'une grande sobriété, digne de notre Université.

En réhabilitant près de 4 000 m² de locaux, quasiment inutilisés depuis 30 ans, le projet de rénovation du complexe du 20-Août permettra d'abandonner la résidence A. Dumont, louée depuis plus de 20 ans, et de regrouper, dans la zone réaménagée, l'ensemble des services du Département des Sciences historiques de la Faculté de Philosophie et Lettres, le Centre informatique de cette Faculté et le Théâtre Universitaire Liégeois.

La fin des travaux est prévue pour juillet 1997.

Au quai Roosevelt, la création d'un nouvel espace en extension volumétrique sur les anciens bâtiments a permis l'insertion, sous une grande voûte de zinc supportée par une colonnade en acier et châssis de verre, d'une grande bibliothèque destinée au Département des Sciences historiques.

La rénovation de l'Institut Walter Spring s'inscrit dans les projets de rénovation des quais de la Meuse. L'ULg est fière de participer au plan de rénovation des bâtiments phares de notre Cité ardente en bord de Meuse.

On notera en outre que, dans le vent des rénovations qui traverse notre place du 20-Août, les étudiants de la Fédé ont entrepris la rénovation de la façade d'un immeuble juste en

face de notre bâtiment central pour y installer leurs quartiers généraux.

L'Université et, plus particulièrement, son Aquarium et son Musée de la Science, situés quai Van Beneden, bénéficient également de la rénovation des abords de ce quai par la réalisation d'un petit amphithéâtre descendant vers la Meuse, dans le programme mené par la Région Wallonne "Rendre la Meuse aux Liégeois".

A ce jour, l'ULg a engagé sur sa dotation immobilière des dépenses de l'ordre de 2,7 milliards de FB, y compris le grand entretien.

A ces 2,7 milliards de FB de dépenses par l'Université correspondent un chiffre d'affaires équivalent pour des entreprises le plus souvent régionales — ces dernières années, les grues des chantiers de l'Université n'étaient-elles pas pratiquement les seules dans le ciel liégeois ! —, un total appréciable d'heures de travail et aussi plus de 500 millions de T.V.A. non récupérés par l'Université.

Des études sont actuellement en cours qui concernent, d'une part, l'agrandissement du magasin à livres situé en contrebas du CHU et, d'autre part, les Instituts de Mécanique et du Génie civil de la Faculté des Sciences appliquées.

Le Conseil d'Administration du 25 septembre dernier vient de confirmer le programme restant à réaliser jusqu'à 1998. Il concerne les services de Dentisterie, déjà rééquipés depuis janvier dernier en matériel ultramoderne de soins pour un montant de 53 millions de FB, le transfert de l'Institut d'Astrophysique de Cointe, l'achèvement du transfert des services de Géographie et de Géologie, ainsi que la construction d'une halle pour la Chimie industrielle.

Il reste aussi à prévoir des aménagements place Cockerill et la construction de nouveaux parkings économiques en surface au sol.

Comme nous l'avons évoqué au début de cet exposé, la dotation actuelle ne permettra pas de clore définitivement le transfert de l'Université au Sart Tilman.

Resteront à réaliser essentiellement :

- le transfert de la partie didactique des Instituts du Génie civil et de Mécanique, ce qui libérera totalement le site du Val Benoît et en permettra la valorisation, rendue plus facile par l'achèvement des grands travaux entrepris dans les environs pour le TGV et la liaison E5-E9,
- le transfert des précliniques vers le complexe du CHU,
- le transfert de l'Institut de Zoologie, actuellement rue de Pitteurs,
- des compléments d'infrastructures.

L'ensemble de ces postes est estimé globalement à \pm 2,5 milliards de FB.

Le Sart Tilman, plus qu'un campus, un domaine !

Tout au long de son transfert au Sart Tilman, l'Université, véritable pionnière en matière d'écologie, s'est attachée à respecter trois grands principes : s'implanter en respectant et protégeant la nature, ouvrir son domaine au public en lui offrant un espace vert protégé et rester en connexion étroite avec la ville en devenant un centre rayonnant de culture.

Loin de perdre son rôle de moteur de l'activité économique de la région, l'Université s'est rapprochée des entreprises régionales en collaborant avec elles à la réalisation d'un **Parc scientifique du Sart Tilman** accueillant, sur 50 ha, une cinquantaine d'entreprises spécialisées dans des domaines tels que la recherche aéronautique et spatiale, l'informatique et les biotechnologies, en leur offrant l'avantage de la proximité avec les services de l'Université.

Vivier intellectuel, centre d'enseignement et de recherche, le Sart Tilman n'en est pas moins un lieu agréable offrant au public de multiples possibilités de détente et d'activités tantôt sportives, tantôt culturelles.

Centre sportif, piste cyclable, musée de sculptures en plein air illustrent à merveille les agréments qui sont régulièrement apportés au Domaine par l'Université et ce, en collaboration avec la Région Wallonne.

La sécurité routière dans le domaine constitue un souci majeur. L'aménagement, par la Région Wallonne, des carrefours dangereux en **ronds-points** contribue largement à diminuer les risques d'accident.

Grâce à la Région Wallonne et à l'effort du Fonds européen de développement économique régional, nous avons pu inaugurer en mars 1995, un **Observatoire du Mondes des Plantes** regroupant notamment plus de 2 000 espèces, parmi lesquelles la prestigieuse collection Jean Doinet, ce cactésite liégeois qui légua en 1976 à l'ULg quelques 1300 cactées, soit une des collections de plantes grasses les plus remarquables d'Europe.

Quand vous avez des rêves d'évasion, quand vous êtes tentés par les publicités en tous genres sur des îles paradisiaques mais que vous êtes retenus ici, autorisez-vous une visite à l'Observatoire du Monde des Plantes. Laissez-vous enivrer par les senteurs douces, amères, épicées, exotiques que vous réservent les multiples espèces abritées dans nos serres.

Je voudrais enfin évoquer le projet de **liaison entre le village du Sart Tilman et le domaine universitaire**. Il s'agit d'urbaniser une zone de 4,5 ha en bordure du domaine universitaire et, plus précisément, la zone connexe au village du Sart Tilman. On y construira essentiellement des logements et des commerces. Cette "liaison village", puisque tel est son nom aujourd'hui, profitera tant aux usagers du domaine qu'aux habitants des quartiers environnants. Il est vrai que le domaine est de plus en plus fréquenté (par les étudiants, le personnel universitaire, des visiteurs belges et étrangers) mais reste sous-équipé en services de base, Horeca, banque, commerces de proximité. Il serait tellement commode de pouvoir se rendre à pied à une pizzeria, une boulangerie, une boucherie ou à un ciné-club situés à un jet de pierre du Domaine.

En fin de transfert, c'est une population universitaire de près de 20 000 personnes qui fréquentera ce site quotidiennement, auquel il faut ajouter plus ou moins 4 000 congressistes par an.

Si l'implantation de commerces représente \pm 12 % de la surface utile, le logement représente le moteur du projet.

Il s'agit essentiellement de permettre à de jeunes couples, belges ou étrangers, travaillant au Sart Tilman, de louer dans un esprit de convivialité un logement à proximité immédiate de leur lieu de travail. On prévoit également la construction de kots d'étudiants. Non seulement les étudiants pourront étudier au calme dans un écrin de verdure agréable, mais ils disposeront, à proximité, de toute l'infrastructure nécessaire à leur délasserment.

Le projet de liaison village inclut enfin la construction d'un hôtel de 50 chambres destinées aux visiteurs académiques, aux congressistes, aux visiteurs des 50 sociétés du parc scientifique du Sart Tilman ou encore aux accompagnants des personnes hospitalisées au CHU.

Pour mener à bien le projet, évalué à 1,5 milliards de FB, l'Université a décidé de recourir à l'initiative privée. Le Conseil d'Administration a décidé de négocier avec l'association IMMO-COLONSTER (Groupes WILHEM & Co et ECKELMANS).

Revenons à présent au superbe complexe des **Amphithéâtres de l'Europe** que nous avons le plaisir d'inaugurer aujourd'hui.

Dès le début, le Conseil d'Administration de l'Université a porté une attention toute particulière à ce bâtiment que nous voulions significatif, un bâtiment phare dans le domaine du Sart Tilman.

Au terme d'une consultation approfondie, c'est Daniel Dethier et ses associés qui ont été choisis comme auteurs de projets. Très vite, les ont rejoints le Bureau Greisch pour la stabilité, le CEDIA pour l'acoustique et B.C.T. pour les techniques spéciales. L'Université fit appel à la Compagnie Immobilière de Belgique comme délégué d'auteurs de projets.

Je mentirais en disant que la collaboration entre ces fortes personnalités s'écoula comme un long fleuve tranquille. Il faudra peut-être un jour écrire l'histoire des multiples avant-projets, des réductions, des transformations, des propositions, des changements de matériaux, des suggestions qui ont été faites au cours de réunions parfois orageuses mais toujours chargées de sens.

L'heureux aboutissement que nous connaissons aujourd'hui n'aurait certainement pas été possible sans l'intervention vigoureuse de l'Université.

A cet égard, je me dois de remercier particulièrement le Professeur Fonder, Président ff de la Commission des bâtiments, les membres de la cellule des constructions nouvelles, tout spécialement le Professeur Jean-Claude Cornesse, l'Administration des Ressources Immobilières de l'Université, dirigée par l'Ingénieur Joseph Halleux et enfin Michel Fontaine exprimant les desiderata des futurs utilisateurs.

Toutes ces équipes ont œuvré dans un climat de franche collaboration pour aboutir au résultat que nous voulions tous. Je voudrais qu'ils trouvent ici l'expression des remerciements de l'Université.

Mais la conception est une chose, la réalisation en est une autre.

Après une adjudication extrêmement serrée, l'Association momentanée Moury-Galère fut désignée comme firme adjudicataire : les délais étaient courts, l'exigence des auteurs de projets très précise, la volonté de l'Université inébranlable. Et de plus, les conditions climatologiques très mauvaises. Aussi, ces entreprises se sont-elles trouvées devant des difficultés importantes. Je pense que nous devons les remercier aujourd'hui du résultat obtenu. Je remercie aussi les sous-traitants, trop nombreux pour être cités ici, mais dont vous avez trouvé la liste dans le dépliant qui vous a été remis.

L'idée maîtresse du projet de complexe d'amphithéâtres étudié par l'architecte D. Dethier a été, dès le départ, de développer un "bâtiment carrefour", tant au point de vue de sa situation géographique qu'au point de vue de son organisation interne.

Bâtiment carrefour, en ce qui concerne sa situation...

En effet, l'implantation, dans le respect de la trame urbanistique du Sart Tilman, de ce complexe à proximité du rond-point marquant l'entrée du domaine universitaire permet à cette construction de jouer à la fois un rôle de signe, de repère et un rôle de bâtiment cardinal, en liaison directe avec les parkings et bâtiments voisins. Dans cette optique, de grandes ouvertures vitrées, percées dans les quatre façades à des niveaux différents suivant la pente naturelle du terrain, créent un accès aisé vers les

organes essentiels et le cœur de ce complexe, à partir des points principaux du site environnant.

Bâtiment carrefour, en ce qui concerne l'organisation interne...

Ce bâtiment, plus ou moins carré, de 54 m sur 49 m, se développe essentiellement sur deux niveaux principaux, superposés.

Le niveau supérieur comporte les locaux d'accueil, trois amphithéâtres de 600, 300 et 200 places, trois salles de cours de 50 places et une zone dite des "pas perdus", liée aux diverses activités d'animation et de rencontre qui se développeront dans cet ensemble.

Le niveau inférieur, quant à lui, comporte trois salles de cours de 80 à 100 places, une cafétéria, les sanitaires et les locaux techniques nécessaires.

Une salle des professeurs, des locaux de traduction, une salle de cours de 30 places et une conciergerie complètent le bâtiment à des niveaux intermédiaires.

Les niveaux supérieur, inférieur et intermédiaires sont reliés entre eux par un jeu de rampes inclinées permettant une articulation continue des espaces développés et une accessibilité aisée pour tous.

Le plan s'organise ainsi, à différents niveaux, suivant deux axes principaux perpendiculaires de circulation, "cardo" et "decumanus" de ce lieu communautaire que constitue le complexe, divisant le bâtiment en quatre zones bien distinctes, liées à des fonctions différenciées.

Le premier axe, matérialisé par une épine dorsale de colonnes circulaires, développe une séquence d'espaces variés (entrée principale, salle des "pas perdus", cafétéria) reliant, à deux niveaux, les accès Nord et Sud.

Le deuxième axe correspond au système de rampes liant transversalement les accès Est et Ouest.

Par une disposition et une organisation ingénieuses, les espaces "fonctionnels" de circulation se rejoignent, se

transforment, se métamorphosent en espaces "sociaux", de rencontre, de contact... Un "forum" apparaît, symbolisé par le kiosque d'information, placé à la "croisée des chemins"...

Point de passage, point d'arrêt, pendant ou en dehors des heures de cours, ce bâtiment a été conçu autour de la vie de l'étudiant... qui se l'appropriera. Les espaces réservés au travail et aux échanges divers ne manquent pas (salles de travail mais aussi bancs disposés le long des murs, cafétéria, etc...).

Les parois de verre, constituant les entrées, assurent une bonne "lisibilité" de l'édifice, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. A l'intérieur, elles inondent de lumière naturelle les grands pans de murs clairs. A l'extérieur, elles indiquent les accès tout en conservant, de par leur position en retrait en des points bas de la couverture, l'aspect massif caractéristique du bâtiment, en liaison avec son fonctionnement.

Au-delà de l'aspect organisationnel, d'autres points doivent aussi être évoqués :

- la qualité acoustique des salles par l'utilisation de techniques appropriées, la division en zones différenciées, la morphologie particulière du bâtiment, c'est-à-dire la courbure de toiture créant une enveloppe favorable ;
- la rationalisation de la construction par la mise en œuvre de techniques contemporaines et l'utilisation de composants répétitifs, liés à une trame de construction de base de 5,4 m sur 5,4 m ;
- la volonté d'assurer la "durabilité" de l'édifice par la prescription de matériaux dépouillés : bétons apparents, revêtements de pierres naturelles pour les sols et murs extérieurs ;
- le développement d'une infrastructure adaptée aux techniques modernes d'enseignement et d'information (traduction simultanée, réseaux audio et vidéo travaillant en circuit fermé et de façon interactive pour l'ensemble des salles, etc.) ;
- le respect de l'enveloppe budgétaire initialement fixée, soit 250 millions de FB, tout compris. Cela constitue

un prix de revient particulièrement compétitif par rapport aux chiffres normatifs ou à d'autres bâtiments cités, aujourd'hui, comme références.

Qualités architecturales, sociales, économiques, toutes ces qualités confèrent au bâtiment une valeur fonctionnelle, une valeur d'usage.

Mais une bonne architecture doit avoir, au-delà de cette valeur d'usage, une valeur de sens. Des recherches sémiotiques ou sémiologiques assimilent, aujourd'hui, l'architecture à un langage, un système de signes. Pour certains, l'architecture utiliserait, comme le langage parlé ou écrit, un vocabulaire, une syntaxe, une grammaire.

Selon Walter Benjamin « Il y a deux manières d'accueillir un édifice... on peut l'utiliser, on peut le regarder. »

Regardons le bâtiment...

L'architecture est peut-être un langage mais, contrairement à d'autres disciplines liées à la théorie de l'information qui ne doivent utiliser que des signes univoques, l'architecture, elle, est souvent équivoque dans ses formes.

Regardons le bâtiment...

Certains voient dans celui-ci un livre ouvert déposé sur le pré. D'autres, un immense oiseau déployant ses deux ailes. Livre ouvert ou oiseau, peu importe... Ces deux figures ont valeur de figures de rhétorique. Ce sont des figures de liberté et de mouvement. Mouvement de la pensée dans le cas du livre, mouvement physique dans le cas de l'oiseau. Liberté et mouvement, mouvement et liberté, mots symboliques pour un édifice destiné à accueillir des étudiants de première année, à les accompagner dans leur envol. Liberté et mouvement, mouvement et liberté, concepts clés de notre Université, de notre Université dans notre Communauté, de notre Communauté dans l'Europe...

Le 15 octobre 1817, l'Université de Liège s'installait solennellement dans les bâtiments occupés autrefois par les Jésuites dans "l'île aux hochets".

En ce 11 octobre 1996, soit 179 ans plus tard, nous sommes fiers de rendre compte à la Communauté de la confiance qu'elle nous a faite en nous dotant de moyens considérables pour poursuivre notre politique. 179 ans d'histoire immobilière.

C'est une page de cette histoire que j'ai eu le grand plaisir d'ouvrir aujourd'hui en inaugurant les grands *Amphithéâtres de l'Europe*.

Je vous remercie de votre attention.



Jean-Pierre Grafé



*Ministre de
l'Enseignement supérieur,
de la Recherche scientifique,
des Relations internationales
et du Sport
du Gouvernement de la
Communauté française*

Le groupe des *Amphithéâtres de l'Europe* que nous inaugurons aujourd'hui est pour moi un triple symbole.

C'est tout d'abord celui de la restructuration domaniale de l'Université de Liège. Il y a quelques années, l'Université a décidé de se concentrer sur deux pôles : le centre ville et le Sart Tilman.

« L'an prochain au Sart Tilman » a été pendant longtemps un slogan pour certains, un espoir pour d'autres, une crainte pour quelques-uns. Mais aujourd'hui, le vaisseau amiral de l'enseignement universitaire liégeois s'est amarré dans ce magnifique domaine situé aux portes de Liège et des Ardennes, marquant ainsi de façon tangible cette restructuration.

Dans une université qui présente une offre de formation complète, il n'y a guère de relation directe entre le nombre global d'étudiants accueillis dans l'institution et la taille des auditoriums. Mais comment ne pas voir dans l'ampleur de ce bâtiment une image de la croissance du nombre d'étudiants qu'a connue l'Université de Liège. Entre 1989 et 1996, l'Université de Liège a vu son nombre d'étudiants s'accroître de plus de 30%. Le phénomène est particulièrement manifeste dans le domaine des sciences humaines puisque l'augmentation est ici de plus de 55%. Certes, comme dans les autres institutions universitaires, cette croissance est maintenant stabilisée, mais il reste que ces deux taux de croissance sont remarquables puisqu'ils valent chacun plus du double du taux de croissance moyen correspondant pour l'ensemble des institutions universitaires de la Communauté française.

Enfin, un chantier de cette importance, et il y en a d'autres dans le domaine — je songe notamment au nouvel Institut de Mathématique —, est un signe d'espoir et de mouvement dans une région dont la situation au cœur de l'Europe est porteuse d'avenir.

L'université bouge, mais pas uniquement dans le domaine matériel. L'enseignement universitaire est aujourd'hui confronté à un formidable défi. Jamais tant de jeunes n'ont attendu qu'il leur offre la possibilité de se réaliser pleinement, mais jamais non plus notre société n'a exigé tant de ses cadres, les obligeant pratiquement à changer trois fois de vie professionnelle durant leur carrière.

Quelles dimensions l'université doit-elle donner aux *curricula* qu'elle organise ? Comment résoudre le conflit entre la nécessité d'une formation professionnelle très pointue et l'exigence d'une formation la plus large ? Comment aider nos étudiants à assurer dans le futur cette réorientation quasi permanente ? A tous ces défis, je ne puis que répondre rigueur et souplesse. La rigueur dans la formation scientifique et dans la méthode. La souplesse dans le changement et dans l'adaptation aux besoins nouveaux.

Dans nos universités, apprendre à apprendre reste le maître mot. La rigueur de la formation, le caractère fondamental des études joint à une profonde motivation des étudiants sont des garanties d'une véritable formation universitaire.

Alors seulement, l'édifice intellectuel patiemment construit aura un sens et le tout prendra la place des parties.

L'université doit donc bouger et s'adapter. Au premier jour du printemps, nous avons fêté la recherche. Aujourd'hui, dans cet auditoire, je voudrais dire que je fais toute confiance aux femmes et aux hommes qui, à tout niveau, œuvrent dans cette Maison à cette autre tâche essentielle pour notre société qu'est l'enseignement universitaire.

Sur un plan plus personnel, je ne voudrais pas cacher mon plaisir et ma satisfaction. En tant que Liégeois tout d'abord, en tant qu'ancien de la Maison ensuite. J'ai fréquenté la Faculté de Droit, sur des modestes bancs de bois, dans des bâtiments et des auditoires vénérables qui portaient le poids de l'histoire mais qui étaient sans rapport avec la taille, l'élégance et la fonctionnalité de ceux-ci.

M. l'Administrateur a bien voulu rappeler que le premier Exécutif de la Communauté française ayant en charge la totalité de l'enseignement a pris, en ce qui concerne les infrastructures universitaires, deux décisions importantes : le transfert aux institutions publiques de la propriété des biens mis à leur disposition par la Communauté et l'octroi, pour toutes les institutions, d'une dotation pluriannuelle couvrant la période 1992-1998 de 6,5 milliards de FB dont 2,862 milliards de FB pour l'Université de Liège.

Lorsque je vois ce qui a été réalisé aujourd'hui, et ce qui le sera encore demain dans le cadre de ce plan septennal, je ne peux que penser que nous avons eu raison d'adopter cette méthode et, surtout, je veux marquer ma satisfaction devant ce qu'ont réalisé, en toute autonomie, ceux auxquels on a confié la tâche.

J'ajoute que les caprices du hasard m'ont fait présider en tant que Ministre des Travaux publics à la reprise des voiries principales du domaine par la Région. Ici aussi, je n'ai qu'à me féliciter des résultats obtenus.

J'ai cru percevoir, dans le discours de M. l'Administrateur, un appel à mettre en chantier un nouveau plan pluriannuel pour l'après 1998.

Certes, les besoins de gros entretien des diverses institutions universitaires devront être couverts et, dans certaines insti-

tutions, les opérations de restructuration ne seront pas complètement achevées. J'ai bien pris note de ces besoins, même si une partie d'entre eux peuvent être rencontrés par la capacité dont disposent les universités de réaliser certains de leurs biens.

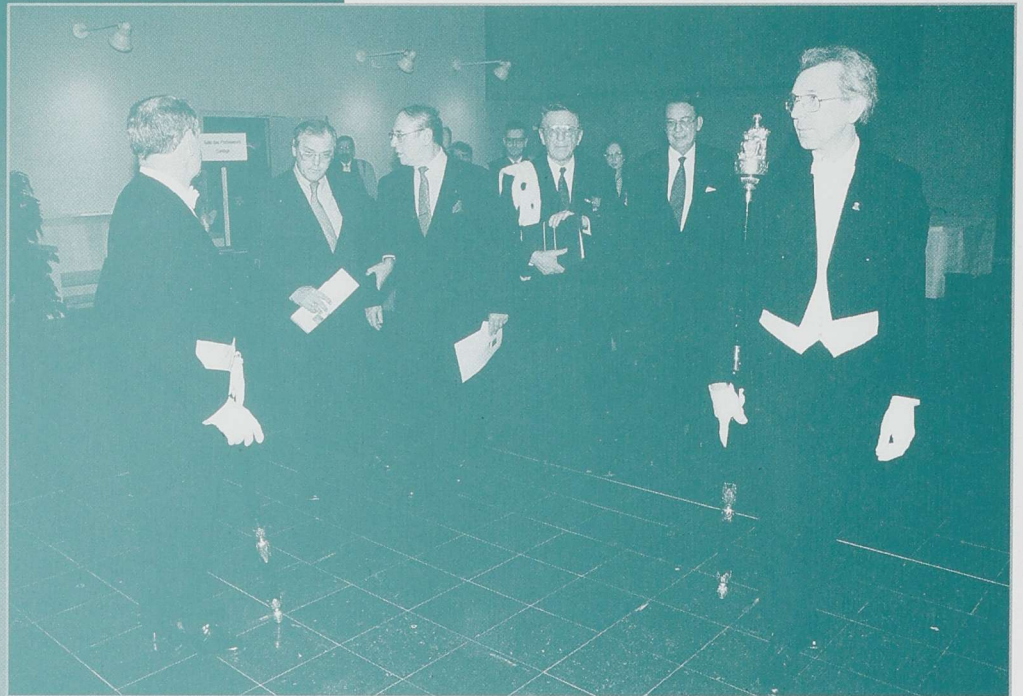
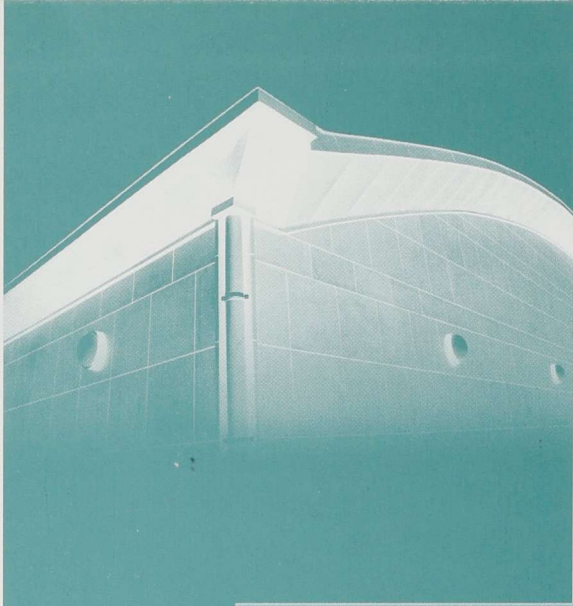
Par ailleurs, il reste un peu de temps avant l'échéance et je demande aujourd'hui aux institutions universitaires de laisser cette période à la Communauté française pour réussir pleinement l'assainissement de ses finances. La réalisation du plan budgétaire pluriannuel qu'elle s'est fixée est la condition nécessaire de la survie de la Communauté et, par là, de notre enseignement supérieur.

Monsieur le Recteur,
Monsieur l'Administrateur,
Mesdames, Messieurs,

Jadis, le sens d'une cérémonie de ce type était bien connu : le Ministre remettait à l'institution les clés du bâtiment nouveau. Cela n'est plus le cas aujourd'hui, autonomie fait loi. Qu'il me soit permis cependant de garder une tâche très agréable : celle de féliciter vivement les architectes, les entreprises et les services de l'Université qui ont conçu et réalisé ces magnifiques locaux que sont les *Amphithéâtres de l'Europe*.



*Rentrée
Académique
1996-1997*







Louis Dols



*Administrateur-Secrétaire
de l'Association des Amis
de l'Université de Liège*

De quelle Université sommés-nous les Amis ?

L'université se décrit comme un espace de liberté et une terre de tolérance constitués en fonction d'un projet. Le fondement de notre Université est le pluralisme. Il faut le reconnaître, le terme n'est guère mobilisateur. Il induit l'idée d'une retenue, d'une prudence, opposées au militantisme.

On peut exprimer la même idée en disant que notre Université repose sur la culture du respect : celui des autres, évidemment, mais aussi sur le respect de soi.

Quelques réflexions, à ce sujet, qui concernent l'institution, les maîtres et les étudiants.

1. Le respect de soi par l'Université elle-même

L'Université dont nous sommes les Amis ne peut accepter d'être définie comme une institution d'enseignement tertiaire — décalque du primaire et du secondaire —, un cycle d'enseignement qui aurait entre autres pour fonction de gommer les inégalités originelles.

Universitaire ne signifie pas universaliste. Un cursus universitaire exige de celui qui l'entreprend des aptitudes spécifiques. Et celles-ci sont inégalement réparties dans une population donnée. On n'exprime pas ici une position de principe, un choix ou une décision, mais un simple constat.

Cette proposition est aisément admise dans d'autres domaines — tels que les sports ou les arts. Elle fait problème en matière d'enseignement universitaire. Le Conservatoire de musique attend de ses élèves qu'ils aiment la musique et le contact avec les œuvres majeures, les interprètes, les compositeurs. L'Académie des Beaux-Arts attend de ses élèves qu'ils aiment le dessin. L'Université peut-elle demander à ses étudiants d'aimer l'étude ?

Certes, c'est un devoir de s'attaquer aux handicaps — notamment économiques ou sociaux — qui font injustement obstacle à l'épanouissement des potentialités individuelles.

C'est un autre devoir de clarifier les demandes d'inspiration certes généreuse, mais qui refusent de tenir compte de ces réalités. Serait-il plus répréhensible de reconnaître cette évidence que de laisser croire le contraire ? Combien de malentendus, de déconvenues, de gaspillages d'enthousiasme, de temps et d'énergie pourrait-on économiser en admettant ces données pour ce qu'elles sont : de simples faits ?

2. Le respect de soi par les maîtres, les chercheurs

Simultanément et en permanence chercheurs et enseignants, les maîtres se doivent de vivre leur double mission, non dans l'écartèlement — même si l'on vise ici deux fonctions à plein temps — mais dans le renforcement mutuel.

Cette exigence s'impose sous trois formes :

- tout d'abord, le respect de tous les collaborateurs impliqués, à un titre ou à un autre, dans chacune de ces deux missions;
- ensuite, l'acceptation d'enseigner l'objet de sa discipline et surtout les méthodes de recherche et même les doutes, les hésitations et les revirements du chercheur;
- enfin, l'acceptation d'être un éveilleur d'enthousiasme et un détecteur de talents.

Car le progrès s'arrête lorsqu'à un moment donné, le disciple ne dépasse pas son maître.

3. Le respect de soi par les étudiants eux-mêmes

Cette exigence traduit une double obligation.

■ Un devoir d'ambition, tout d'abord, ambition éclairée, réfléchie mais aussi passionnée. On vient à l'université dans le but de se distinguer : au cours de ses études — pourquoi pas ? — et, en tout cas, dans la vie, dont les études sont une préparation. Ceux et celles qui, dès l'abord, placent leurs aspirations à un niveau trop modeste ne se trompent pas seulement d'enseignement. Ils se trompent peut-être aussi de projet de vie.

■ L'obligation ensuite d'adresser à l'université des demandes certes exigeantes, mais correctement posées. L'université ne peut tout enseigner. Chaque étudiant doit l'admettre et se charger lui-même de développer les aptitudes que la vie exige de lui.

Dans une université complète, la vie universitaire est exceptionnellement riche. Elle réunit des disciplines, des générations, des cultures, des milieux d'origine différents. Elle permet des activités variées dans les domaines culturels, associatifs, humanitaires et sportifs. A chacun d'y trouver un champ d'expériences et d'apprentissage que la vie, généralement, n'offre qu'une seule fois. Un temps de construction de sa personnalité, vécu dans la générosité que l'on porte en soi lorsque l'on a 20 ans.

L'ambition ne signifie pas le refus ou l'interdiction de l'erreur ou de l'échec. Mais bien celui de l'indécision et de l'irrésolution vécues dans ce qu'un ouvrage appelle — c'est son titre — *L'interminable adolescence*. L'erreur est un droit et l'échec un risque accepté. Un étudiant qui connaît cette épreuve — qui n'est pas toujours négative — est fondé à demander l'aide nécessaire pour analyser correctement ses carences et pour, éventuellement, réorienter ses efforts.

Encore faut-il qu'un nouvel essai prenne appui sur un projet précisé, mûri et réaffirmé.

Reste le plus agréable à dire : l'Université dont nous sommes les Amis est aussi celle qui nous a marqués par ses ensei-

gnements, formés par ses maîtres éminents, enrichis par le souvenir d'amitiés solides, prêtes à renaître à l'occasion de retrouvailles chaleureuses.

C'est aussi l'Université dont des savants de réputation mondiale veulent bien se dire fiers de recevoir les insignes, témoins de notre admiration et de notre respect.

On demande beaucoup à l'université. On attribue à celle-ci plus de pouvoirs que de possibilités, plus de devoirs que de moyens. Les attentes sont nombreuses, pressantes, multi-formes. Elles alourdissent et parfois encombrant les fonctions essentielles de l'université. Une tâche particulière doit cependant être évoquée.

Beaucoup d'hommes et de femmes souffrent aujourd'hui de voir leur condition humaine oubliée, méprisée par des hommes, des institutions, des règlements. Et ils en arrivent à douter d'eux-mêmes.

Il est nécessaire de réaffirmer et de reformuler la dignité non-confiscable, irréductible et inconditionnelle de la personne — avec ou sans travail — et dans toutes les circonstances de sa vie.

Il faut d'urgence, rejeter l'antique malédiction qui fait de l'homme un loup pour les autres hommes. Une norme de comportement peut être le moteur du développement pour des entreprises sans l'être pour les hommes, auxquels il faut proposer une éthique autre que celle des gladiateurs. A la rivalité carnassière, substituer l'émulation bénéfique.

La mission est vaste. Elle ne peut être qu'universelle. Pour une large part, elle est, peut-être, universitaire. En cette matière, la recherche et la formulation ne suffisent pas. Il faut ajouter la mise en œuvre, la pratique quotidienne d'une exigence vécue en commun.

Comme Georges Bernanos le fait dire à l'un des personnages de *Dialogue des Carmélites* : « Ne croyez pas que la règle nous garde, c'est nous qui gardons la règle. »

Notre Université peut, dans ce domaine apporter une contribution remarquable. Son fondement et son caractère l'y prédisposent. Notre amitié et notre soutien lui sont acquis, ainsi qu'à tous ceux qui ouvrent des sentiers nouveaux, multiples et universels, montant vers des horizons que nous aimerions aimer.



Maryline Serafin



*Membre étudiante du
Conseil d'Administration
Coprésidente de la
Fédération étudiante de l'ULg*

Stéphane Hazée



*Coprésident de la
Fédération étudiante
de l'ULg*

Un autre enseignement pour une autre société

Après une année quelque peu houleuse, nous aurions voulu commencer notre intervention avec un peu plus d'optimisme que notre prédécesseur. Nous aurions voulu exprimer notre joie devant une année de renouveau, devant cette reprise qu'on nous prédit presque toutes les années. Mais l'actualité ne nous contredira pas. Cette année restera encore une période difficile pour la plupart des hommes et des femmes de notre terre. Nos valeurs et nos points de repères s'effondrent comme des châteaux de cartes, à tous les niveaux de notre organisation sociale et à travers toutes les couches de la population. Pourtant, on les croyait forteresses. Vous direz que nos propos sont ceux d'idéalistes qui ne connaissent pas encore les choses de la vie, et c'est certainement vrai. Cependant, une phrase lourde de sens plan

sur nos consciences depuis un certain temps. « Nous n'avions que 8 ans et beaucoup de rêves. On croyait que la vie serait belle. Vous, les grands, préparez-nous un monde meilleur. »

C'est pour elles, pour nous et pour tous ceux qui viendront que nous devons encore continuer à rêver un monde meilleur empreint de valeurs nouvelles et fortes. Nous devons tous ensemble relever le défi, celui d'un avenir serein et prometteur. Laisser toujours une place d'avant-plan à notre jeunesse, à notre innocence, à nos coups de cœur et à nos rêves.

Tous les problèmes que notre société connaît à l'heure actuelle sont résumés en un mot : la crise. On parle aussi bien de crise sociale, politique, que de crise économique. C'est simple, facile et tout le monde comprend. Pourtant, nous avons envie de sourire, mais de sourire jaune, pour demander, puisque c'est si simple, pourquoi nous ne prenons pas le problème à bras-le-corps pour tenter de le résoudre.

La crise évoque pour chacun de nous des choses différentes. Pour les uns, c'est la pénurie d'emploi. Pour les autres, il s'agit de trouver son pain quotidien. D'autres encore cherchent tout simplement un sens à leur vie.

La crise recouvre donc des réalités très différentes. Pourtant, un point commun existe inévitablement. En effet, tous sont inquiets face à cet avenir incertain, dérouterés par le manque d'efficacité des moyens mis en œuvre et amers face aux priorités de nos responsables politiques.

Certaines personnes, pourtant si proches de nous, se réfugient alors dans des mondes artificiels comme les sectes ou la drogue, exutoires tentants et accueillants dans des moments de détresse où la réalité nous dépasse. Afin de focaliser leur colère, certains cherchent aussi des boucs émissaires, victimes faciles que sont les étrangers ou les femmes, par exemple. D'ailleurs, ne voit-on pas les groupes extrémistes resurgir de l'ombre ? Ils apportent des solutions souvent démagogiques et insensées, mais des hommes et des femmes y trouvent un certain réconfort. Doit-on en arriver là ?

La réponse aux déséquilibres actuels doit exister et nous osons encore espérer qu'elle se trouve parmi nous. La première démarche serait de définir les différents déséquilibres, de faire un diagnostic de la situation, de voir où sont les vraies priorités. Rejoindre ces fameux 3% de Maastricht au point d'en oublier que notre pays est orphelin de tout sens, ou adopter le regard du citoyen qui sait ce qu'il a aujourd'hui mais qui ignore de quoi demain sera fait ?

Ne croyez pas, cependant, que nous nous opposons à l'Europe. Nous pensons au contraire que ce projet est nécessaire pour construire le monde de demain. Ce que nous signalons ici, c'est ce manque de diplomatie de la part des décideurs et, peut-être, leur manque de perspectives à long terme, afin que toute la population adhère à ce projet et y trouve autre chose qu'un puits sans fond.

Après l'examen du mal-être actuel, il faut que toutes les institutions collaborent à la "thérapie". Si la Belgique est fédéralisée et construite de parties prétendues autonomes, nous restons effectivement persuadés que cette autonomie n'est que superficielle et que notre pays reste malgré tout un système, où chaque partie a certes ses spécificités, mais surtout un rôle essentiel pour l'ensemble de la société.

D'ailleurs, même si nous ne pouvons pas nier une certaine différence culturelle entre le Nord et le Sud, il serait erroné de penser que la vie des citoyens est différente : nous avons tous les mêmes difficultés. Dans ce contexte, les querelles institutionnelles entre les représentants politiques relèvent plus de la *Commedia dell'arte* où Pantalone et Arlequino se disputent la couleur du ciel, que de prises de décision de personnes responsables et conscientes des vrais enjeux.

De plus, le séparatisme que certains revendiquent fait bien pâle figure devant le projet ambitieux qu'est la construction d'une Europe forte et unie.

Il y a quelques minutes à peine, nous évoquions notre système de valeurs qui était, lui aussi, secoué par l'évolution de notre société. A ce propos, on entend souvent dire que nous passons de la société industrielle à la société post-industrielle. Mais a-t-on vraiment toujours compris le sens profond et essentiel de ces mots ? A-t-on pensé que cette seule phrase évoque de nouveaux besoins, de nouvelles mentalités, une

nouvelle organisation de la société autour d'autres piliers que le travail ?

Il n'existe plus de théories mythiques auxquelles s'accrocher. Il faut innover, trouver de nouveaux repères, des repères cohérents par rapport au nouveau monde qui nous entoure. Les exemples ne manquent pas.

■ Le travail ne peut certainement plus être la pierre angulaire de toute notre organisation, celle sur laquelle repose tout notre système de financement, la destinée de chaque citoyen.

■ La technologie doit tendre vers une vulgarisation plus systématique, sous peine de poursuivre sa politique d'exclusion.

■ La justice doit dès aujourd'hui s'adapter aux évolutions du monde et ne plus rester en marge de la vie du citoyen, tel un camp retranché.

■ Une politique à long terme est nécessaire pour redonner un souffle réparateur à notre société.

Ces quelques exemples pour nous rappeler que le défi à relever est de taille. Nous savons que tout ne pourra être résolu demain, mais il faudrait doucement penser à pomper l'eau hors des cales, car des fusées de détresse envahissent déjà notre ciel... En fait, personne ne prend ses responsabilités face à cette société qui n'a plus d'âme : chacun essaie seulement de tirer son épingle du jeu mais il y a de moins en moins de joueurs...

Beaucoup d'entre vous diront que ce n'est pas nouveau, qu'on le sait déjà. Mais alors, qu'attendons-nous ? Les jeunes de mon âge attendent impatiemment des solutions, un équilibre, afin de pouvoir enfin envisager un avenir serein. Cependant, à la différence du petit prince qui demande qu'on lui dessine un mouton, nous voulons nous-mêmes dessiner nos horizons. Nous ne voulons pas être la cinquième roue du chariot, mais le timon, celui sans lequel le carrosse ne peut aller de l'avant.

Nous revendiquons une participation à la construction de notre avenir mais, avant tout, les moyens de participer, c'est-

à-dire de développer les aptitudes que chacun d'entre nous possède dans le respect de toutes les différences. Nous réclamons l'aide qui nous permettra de mettre nos idées en forme. En effet, nous croyons que les solutions à nos problèmes actuels se trouvent certes dans la prise en compte de l'expérience des anciens, mais bien plus encore dans la créativité de cette jeunesse qui devra trouver ses propres réponses, les appliquer et les vivre.

Face à cette crise structurelle qui défait des pans entiers de notre civilisation, nous refusons la pensée unique dans laquelle s'enferment les pouvoirs politiques d'aujourd'hui. Il est trop simple de se réfugier systématiquement derrière de prétendues contraintes pour justifier tout et n'importe quoi, lorsque ces dogmes résultent, en réalité, de choix idéologiques et d'arbitrages politiques. De la même manière, nous ne voulons pas croire à la fatalité de l'impasse sociale dans laquelle ils nous conduisent un peu plus chaque jour, car nous avons foi en l'alternative d'un autre demain, à la construction duquel nous demandons à œuvrer sans délai.

Notre projet est celui d'une communauté humaine solidaire, citoyenne et ouverte à tous, d'une humanité où chacun trouverait sa place, d'un lien social où l'économie n'aurait plus le monopole du sens.

L'enseignement est un des éléments-clés de notre participation à ce projet. Il est le seul investissement dans l'avenir qui laisse envisager un nouveau départ, où les différences des êtres seraient richesses et la démocratie souveraine. **Un enseignement de qualité et de libre accès en tant que vecteur d'intégration sociale et de changement. Un autre enseignement pour une autre société.**

On considère encore fréquemment que l'enseignement supérieur a pour fonction essentielle de procurer une formation professionnelle immédiate. Cette optique semble aujourd'hui bel et bien dépassée. D'un côté, avec le développement de la scolarité et de l'espérance de vie, le travail salarié représente une part de moins en moins grande dans l'existence d'un individu. D'un autre côté, les évolutions de la technologie et du contexte social ainsi que la multiplica-

tion des savoirs rendent toujours plus nécessaire la formation tout au long de la vie. Le système éducatif voit donc trop souvent son rôle réduit au seul aspect alimentaire. La persistance d'un chômage croissant n'est probablement pas étrangère à cette situation.

Le Conseil de l'Éducation et de la Formation a pourtant clairement défini les objectifs de l'enseignement supérieur. On peut les synthétiser en trois axes.

- Promouvoir l'épanouissement, l'autonomie et la responsabilisation de chaque étudiant.
- Conduire les étudiants à prendre une part active dans la vie socio-économique.
- Amener les jeunes à être des citoyens responsables dans une société libre.

A ces trois finalités, on peut en ajouter une quatrième, pour prendre en compte, à côté de l'émancipation individuelle, une nécessaire dimension collective, notamment au travers des principes de solidarité et d'éthique.

Les objectifs tels que définis ici envisagent l'école dans une vue plus globale. Ils fournissent ainsi un cadre, à l'intérieur duquel nous pouvons dessiner notre projet alternatif d'enseignement.

Nous nous limiterons ici à formuler quatre exigences fondamentales, assorties chacune de propositions concrètes.

- Tout d'abord, l'enseignement que nous voulons promouvoir ne peut s'entendre que **libre d'accès**. Tout recul sur ce plan, qu'il s'agisse de *numerus clausus*, d'examen d'entrée, d'exclusion des étudiants en situation d'échec ou de droits d'inscription prohibitifs, entre en opposition frontale avec notre projet. L'accès au savoir qu'offre l'enseignement favorise l'épanouissement personnel et l'intégration citoyenne de l'individu. A côté de cela, il constitue un facteur important d'insertion professionnelle, puisqu'il est reconnu que le risque de chômage diminue lorsque le niveau de diplôme augmente.

De plus, il participe à la diffusion des connaissances, qui constitue selon nous un progrès en soi et semble être une condition indispensable à un partage du temps de travail de plus en plus nécessaire. L'enseignement supérieur permet donc une émancipation individuelle et collective, qu'il importe d'encourager. L'OCDE ne dit rien d'autre lorsqu'elle recommande un taux de pénétration de l'enseignement supérieur de 80% pour une même classe d'âge. Nous en sommes aujourd'hui à 40% à peine...

Par ailleurs, toute limitation d'accès est synonyme d'exclusion et annonce un pas de plus vers la dualisation de la société. En effet, le recrutement dans l'enseignement supérieur est déjà fortement inégalitaire au départ. Toute entrave à l'accès ne fera que creuser les écarts, tant est forte la corrélation entre l'échec en *candi* et l'origine sociale.

Mais l'absence de limitation formelle à l'accès ne suffit pas. Il faut encore rompre les barrières sociales. Pour ce faire, à côté du financement *per capita* qui demeure le pilier d'un enseignement libre d'accès, il importe de réinvestir dans les allocations d'études et les subsides sociaux. De même, il nous faut développer l'accueil d'étudiants étrangers, tant dans l'optique d'un transfert de compétences vers le Sud, qu'en vue de sensibiliser à la richesse des diversités culturelles. Enfin, comme nous avons pu le voir, la démocratisation de l'accès ne peut s'envisager sans démocratisation de la réussite.

- La **lutte contre l'échec** constitue logiquement le deuxième soubassement de notre projet d'école, qui vise nécessairement la réussite de tous. L'échec a un coût humain exorbitant : il n'amène que culpabilité et renoncement. L'échec a aussi un coût budgétaire pour la collectivité. L'échec en soi est un drame, difficilement acceptable. Il en devient intolérable lorsqu'il constitue la norme, comme c'est le cas chez nous — et pas seulement dans les candidatures. Il stigmatise alors l'échec du système lui-même. Par ailleurs, il germe sur le terreau de l'inégalité des couches sociales devant la réussite, ce qui ne peut que nourrir la reproduction sociale.

Cette réalité tragique appelle des remises en cause. Il n'est pas question ici d'adopter l'inadmissible stratégie de la terreur, pour sanctionner les étudiants en situation d'échec ou limiter l'accès. Il ne peut s'agir non plus d'abaisser le seuil d'exigences, et démocratiser la réussite au détriment de la qualité. En réalité, il importe bien plus de rassembler les

énergies pour adopter une attitude volontariste. Nous citons, à titre d'exemples, trois propositions.

1. Développer dans l'enseignement secondaire une structure d'information sur les études supérieures, à l'abri de la publicité et de la concurrence.
2. Renforcer la formation pédagogique des enseignants du supérieur et valoriser les activités d'enseignement dans la carrière académique.
3. Instaurer un système de modules capitalisables, afin d'assouplir l'offre de formation et de faciliter la réorientation.

■ Troisième pierre angulaire de notre projet, la **participation des acteurs** ouvre aux dimensions de responsabilisation et de citoyenneté. Ce terme, comme le définissait Philippe Henry il y a deux ans, vise tout autant la démocratisation des structures des institutions que l'implication de chaque étudiant dans sa propre formation.

Du point de vue individuel, la participation appelle une vision différente de la manière dont est dispensé l'enseignement. Loin d'un savoir déjà construit, elle est plutôt remise en cause perpétuelle. Elle préfère la découverte progressive et critique à l'assimilation pure et simple.

Au niveau collectif, la participation ne se réduit pas à la présence symbolique de quelques délégués dans les organes de décision. Elle demande aussi le fonctionnement effectif de ces organes.

Par ailleurs, à mi-chemin entre les perspectives individuelle et collective, le projet d'évaluation pédagogique élaboré au sein du Conseil Général des Etudes de notre Université vise, de la même manière, à encourager les étudiants à devenir acteurs de leur formation.

■ Enfin, quatrième axe, cet enseignement doit garantir une **formation de qualité**. Au-delà d'une qualité technique au sens large, nous voudrions mettre l'accent sur le besoin d'interdisciplinarité dans le parcours de l'étudiant. L'approche transversale, en permettant d'appréhender la complexité du réel à travers différents prismes, participe à une meilleure compréhension.

A côté de cela, la qualité de l'enseignement supérieur n'ira pas sans un développement simultané de la recherche. Aujourd'hui, l'état de sous-financement patent qui l'affecte la situe dans des conditions de précarité qui menacent gravement son efficacité.

Accès, réussite, participation et qualité. Ces quatre postulats forment les principes fondateurs d'un autre enseignement, vecteur d'une autre société. Ils placent l'école au centre d'un projet dynamique, dont la concrétisation nécessite un apport de moyens nouveaux, un indispensable refinancement. Au lieu de s'obstiner à croire pouvoir faire plus avec moins, nous voulons faire mieux avec plus. Faire mieux. Avec plus. Pour beaucoup plus. Investir dans l'enseignement comme pari sur l'avenir.

L'an dernier, Sébastien Bollingh vous quittait déjà sur un appel en ce sens, mais son interpellation fut finalement bien peu comprise. Depuis lors, les dernières décisions gouvernementales donnent un nouveau relief à notre message, en tant qu'elles témoignent de l'impossibilité de s'en sortir dans le carcan actuel en maintenant et la qualité et l'accès. L'enveloppe fermée des hautes écoles et les mesures bisseur-trisseurs ouvrent, avec l'introduction du *numerus clausus* en médecine, le début d'une nouvelle ère, la perspective de la société du "Chacun pour soi" et du "Tous contre tous". Dans ce scénario où il n'y a place que pour quelques-uns, les plus forts — issus le plus souvent des couches favorisées — abattent les plus faibles. Ce projet n'est pas notre projet.

Le refinancement est-il vraiment impossible, comme certains se plaisent à le répéter ? Les choses ne sont pas aussi simples, et nous sommes en face d'un immense paradoxe. En effet, jamais nous n'avons produit autant de richesses, jamais la science de l'homme n'a été aussi puissante. Et pourtant, jamais non plus la société n'a semblé aussi bloquée, jamais les besoins d'autre chose n'ont été aussi grands. Tout est donc question, ici aussi, de choix politique.

D'aucuns n'attendent pas la fin de notre intervention pour qualifier d'utopiste notre discours. Toutefois, l'utopie consiste plutôt, selon nous, à croire que vivre comme aujourd'hui, avec une telle génération d'exclusions, pourra encore durer longtemps. En effet, la compétitivité qui

gouverne le monde actuel est une loi sans fin. Elle nous entraîne dans un cul-de-sac. A l'extrême, elle mènera à la destruction de tous.

Face à des lendemains qui déchantent toujours plus et face au fatalisme ambiant, face aux sourds et face aux chevaux, nous n'avons plus guère de raisons d'espérer. C'est parce que nous ne pouvons pas croire que la vraie route soit celle qui ne mène nulle part, que nous nous exprimons devant vous aujourd'hui. Mais prenons garde face à l'urgence d'un changement de cap, si nous voulons éviter, comme le craignait Steinbecq, que « les raisins de la colère se gonflent et mûrissent, annonçant les vendanges prochaines. »

Nous vous remercions.



Arthur Bodson



*Recteur de
l'Université de Liège*

Amantibus **A ceux qui aiment notre Université**

En 1991, le Gouvernement de la Communauté française de Belgique a décidé d'un mode entièrement nouveau de financement des nouvelles constructions universitaires et du gros entretien des constructions existantes. Il a versé à chaque université une somme parfois très importante, en laissant à l'institution le soin à la fois de faire fructifier ce capital et de l'utiliser au mieux. La somme versée devait couvrir les besoins des années 1992 à 1998. Nous vivons

ici aujourd'hui, dans ce bâtiment des *Amphithéâtres de l'Europe*, une étape importante de l'exécution de ce plan septennal. Le bâtiment a été inauguré ce matin. M. l'Administrateur a exposé à cette occasion tout ce qu'il faut savoir de l'exécution du plan 1992-1998. Je l'en remercie.

Que l'on me permette de redire notre reconnaissance au Gouvernement de l'époque, dont faisaient partie M. le Ministre J.-P. Grafé, qui est aujourd'hui notre Ministre de tutelle, et M. le Ministre Y. Ylief, qui est des nôtres ce soir. C'était lui qui était à cette époque notre Ministre de tutelle. Messieurs les Ministres, vos actes vous suivent et j'espère que, pour chacun de vous, c'est une chose bien agréable aujourd'hui.

Il faut aussi signaler que la dotation reçue a été remarquablement bien utilisée dans son placement, dans son utilisation, dans le respect des prix et du plan initial. Nous le devons à la Commission des bâtiments constituée par le Conseil d'Administration, et à la petite commission qui a piloté la gestion des capitaux. Nous le devons aussi à nos Services des Ressources immobilières et des Ressources financières.

Le Gouvernement a fait confiance aux universités, à la nôtre en particulier. Pas un franc de ce budget extraordinaire n'a été détourné de sa destination : les dernières décisions viennent d'être prises dans ce sens par le Conseil d'Administration qui a adopté en septembre un plan budgétaire important pour clôturer ce dossier. Globalement, six Facultés sur huit sont satisfaites. Reste, pour l'essentiel, à transférer les candidatures en Médecine et une grosse partie des Sciences appliquées.

M. l'Administrateur a bien démontré ce matin que la fin du transfert coûtera environ 2,5 milliards de FB.

Le *Quinzième Jour*, qui est notre presse libre, décerne volontiers des éloges ou des blâmes : Grande dis', Satis', Recalés, etc. Aujourd'hui, j'ai le regret de recaler solennellement le *Quinzième Jour* pour son titre : « Transfert au Sart Tilman : il manque un milliard. »

La conclusion de tout ceci est simple. La confiance paie et puisque l'initiative gouvernementale de 1991 aboutit à une réussite, il faut dès à présent, Monsieur le Ministre, préparer un plan 1999-2005 pour achever l'œuvre entreprise.

En attendant le plan futur, bienvenue à tous dans nos nouvelles installations !

« Celui qui taille les colonnes ou qui élève un côté d'un bâtiment n'est qu'un maçon; mais celui qui a pensé tout l'édifice et qui en a toutes les proportions dans sa tête est le seul architecte. » La phrase est de Fénelon et figure au *Grand Robert*, comme une définition.

Je tiens à exprimer à l'architecte, M. Daniel Dethier, et à tous les maçons qu'il a guidés, mon admiration et mes remerciements. Songeons aussi à tous les architectes et urbanistes qui, au fil des années, nous aident à faire de ce Domaine un fleuron de notre Patrimoine.

Cette nuit, inquiet de l'achèvement des préparatifs, je suis passé par ici. L'équipe du dernier nettoyage accomplissait sa tâche; son chef m'a rassuré et recommandé d'aller dormir. C'est à eux aussi que nous devons d'être ici dans de bonnes conditions. Je les remercie et je saisis l'occasion pour leur dire combien, la nuit ou au petit matin, c'est un rare plaisir d'entendre une nettoyeuse chanter en travaillant ou de partager son café.

Mesdames,
Messieurs,

Dans un an, un nouveau recteur commencera un mandat de quatre ans à la tête de notre Université. La vieille tradition de notre Maison était, dans ce cas, la suivante : la rentrée académique était présidée exclusivement par le recteur sortant et le nouveau gardait un silence modeste et prudent, se contentant, en fin de séance, de recevoir l'épi-

toge qui, désormais, dans les cérémonies, le distinguerait de ses collègues. Je suppose que l'idée sous-jacente à cette tradition était que, n'ayant encore rien fait, le nouveau n'avait encore rien à dire et qu'il convenait qu'il écoutât une dernière fois les sages propos d'un homme d'expérience.

En 1985, mon prédécesseur, M. le Recteur Betz, a rompu partiellement cette tradition en m'invitant à prendre la parole en fin de séance et j'ai adressé à l'assemblée une brève allocution intitulée « *Sperantibus, potentibus* » (À ceux qui ont l'espoir, à ceux qui ont le pouvoir). Je crois qu'il faut aller plus loin qu'il y a onze ans et que ceux qui seront là dans un an auront surtout le désir d'entendre le nouveau recteur parler du présent et de l'avenir. Qui plus est, votre patience et votre indulgence ont des limites : si les dieux me prêtent vie et si, dans un an, je vous parlais encore, vous m'entendriez pour la treizième fois dans la même circonstance. Il suffit. Ne tentons pas les dieux. C'est pourquoi le douzième discours de rentrée que j'ai l'honneur de vous faire aujourd'hui sera le dernier. N'en concluez pas, s'il vous plaît, que je m'offre à partir de ce jour une année sabbatique. Le travail ne manque pas et le monde ne s'arrête pas de tourner.

J'ai donné un titre à ce discours 1996 : « *Amantibus*. A ceux qui aiment notre Université. » Je m'en expliquerai plus loin. Préalablement, je ne puis passer sous silence certains sujets d'actualité. Je les ai choisis peu nombreux, de manière, je l'espère, à éviter l'ennui et la confusion. Ils ont ceci de commun qu'il s'agit de nouveautés dont chacune constitue à sa manière une petite révolution dans le domaine concerné. Je veux parler, d'une part, de deux virages périlleux à négocier, d'autre part, de deux initiatives pédagogiques pleines de promesses.

Les deux périls potentiels sont la conséquence de décrets récents. Il s'agit, en premier lieu, des décisions prises pour réduire le nombre d'étudiants; il s'agit, en second lieu, du nouveau mode d'élection des Autorités académiques, élections qui se feront en mai et en juin 1997.

Chacun de ces deux sujets mériterait de longs développements, chacun a donné lieu à des débats longs et parfois difficiles. Je n'en dirai que ce qui me paraît essentiel pour votre information.

1. La limitation d'accès à la profession de médecin généraliste induira à terme une importante réduction du nombre d'étudiants. L'interdiction de consacrer plus de trois ans aux deux premières candidatures en provoque une autre immédiatement.

Pour reprendre les choses dans l'ordre, on sait qu'une décision fédérale limitant le nombre de médecins généralistes a obligé le Gouvernement communautaire, et que ce dernier a obligé les universités, à prendre un certain nombre de mesures, qui doivent encore être affinées, pour éviter d'engager des étudiants dans des voies sans issue et pour leur permettre de bien s'orienter au plus tôt.

Ce qu'il faut souligner, c'est d'abord que, pour la première fois dans notre système universitaire, des obstacles infranchissables et un *numerus clausus* en cours d'études sont mis en place. Même pour des professions continrentées comme les notaires ou les pharmaciens, la régulation s'est faite en respectant la liberté de choix des étudiants. Nous devons, Monsieur le Ministre, continuer à mettre au point les modalités les moins dommageables de cette réforme à laquelle d'autres pouvoirs nous ont contraints.

Il faut souligner aussi, devant la Communauté universitaire, que ce serait une grave erreur de jugement de croire que ceci ne concerne que la Faculté de Médecine, une des plus importantes de l'Université. Si des adaptations budgétaires ne sont pas prévues pour compenser la perte d'étudiants et donc de financement qu'entraînera la réforme, c'est l'équilibre de toute l'Université qui est en jeu. Le mot d'ordre est simple : solidarité avec la Médecine, parce que nous vivons dans une structure budgétaire où tout est solidaire.

Quant à la limitation renforcée du droit de s'inscrire à des études supérieures en général, son effet sera plus rapide. Alors que l'étudiant pouvait doubler chaque année et qu'il pouvait en outre, s'il avait brûlé toutes ses cartouches à

l'Université, aller tenter à nouveau ses chances restées intactes dans l'enseignement supérieur non universitaire, il doit aujourd'hui, sauf dérogation, réussir ses deux premières candidatures en trois ans. En cas d'échec, il ne dispose plus que d'une chance ailleurs. L'affaire est, comme on dit, très technique, mais l'essentiel est bien que le nombre de cartouches à brûler est nettement plus limité qu'avant.

Les deux nouveautés dont je viens de parler ont en commun qu'elles constituent des freins renforcés à l'accès aux études. On pourrait les présenter comme bien douces à côté du *numerus clausus* à l'entrée pratiqué dans de nombreux pays. Elles n'en représentent pas moins un changement important du paysage qui nous était familier, si important que l'on peut même parler d'une révolution.

Souvenez-vous.

Depuis la guerre, l'inspiration politique unanime a toujours été que l'accès à l'enseignement supérieur devait être ouvert au plus grand nombre, qu'il fallait donner et redonner des chances à l'étudiant, que n'importe quel diplôme du secondaire devait donner accès à n'importe quelles études supérieures. Aujourd'hui, tout cela est caduc. Pour des raisons pédagogiques ? Ou sociales ? Ou stratégiques ? Ou de bon sens ? On peut craindre que non. On peut craindre que ce soit seulement le réalisme budgétaire qui ait inspiré ce revirement.

Cette mutation me fait d'abord dire aux étudiants que le défi qui leur est proposé n'est certainement pas insurmontable. Il faut s'y mettre plus tôt et plus fort. La connaissance précise des obstacles, dont nous allons les informer, leur dictera la conduite à tenir. Le pire serait qu'ils deviennent timorés et revoient leurs ambitions à la baisse. Ce serait désastreux pour eux, pour leur famille et pour la collectivité.

Il faut ensuite que l'Université comprenne qu'elle doit mieux accompagner les étudiants qui lui font confiance. L'orientation, la guidance, le bilan en fin de première année vont prendre une importance accrue. Il faut le vouloir et disposer des moyens pour le vouloir.

Il faut aussi, sans prétendre y faire la loi, se tourner vers notre enseignement secondaire, vers les athénées et les col-

lèges qui nous envoient leurs élèves. Ils sont pris de court. Il leur faut donc réfléchir vite et s'efforcer de placer dès maintenant leurs élèves devant des épreuves telles que celles de l'Université ne les surprennent plus. Le dialogue entre le secondaire et nous est plus que jamais nécessaire.

Enfin, on ne peut pas, dans de telles circonstances, ne pas reconsidérer la loi de financement, dont je vous reparlerai encore tout à l'heure. Cette loi ne prend en compte que le nombre d'étudiants car, il y a vingt-cinq ans, l'accroissement de ce nombre était un objectif politique essentiel. Aujourd'hui qu'il ne l'est plus, il faut avoir, d'abord, le courage de le dire et, ensuite, d'en tirer les conséquences, c'est-à-dire ne plus obliger les universités, pour survivre, à accroître leur nombre d'étudiants. Il y aurait en effet quelque chose d'hypocrite à placer le critère du nombre d'étudiants au centre du financement tout en s'arrangeant, en catimini, pour diminuer ce nombre.

2. Le second virage périlleux est lié à un décret de 1993 sur le mode d'élection des Autorités universitaires.

Jusqu'ici, la loi était que le recteur et le vice-recteur fussent élus en même temps par le corps académique (environ 400 professeurs) pour des mandats de quatre ans et que l'administrateur fût élu à un autre moment par le Conseil d'Administration (31 membres) pour un mandat de huit ans.

Peu après les élections rectORAles de 1993, sous M. le Ministre Michel Lebrun, deux modifications importantes ont été apportées à notre système électoral. La première : le mandat de l'administrateur sera désormais, comme les deux autres, de quatre ans au lieu de huit. La seconde : les trois personnes doivent être choisies la même année et presque au même moment, ce qui n'était jamais le cas. Le recteur et le vice-recteur seront élus en mai, l'administrateur le sera en juin. Tous les quatre ans, le scénario se reproduira. Une mesure transitoire a arrangé les bidons pour que les trois personnes actuellement en place soient sortantes en même temps.

Le décret voté sur ces questions l'a été sans consultation, ni du Conseil d'Administration, ni du Conseil académique.

De mauvais esprits — on le voit dans les documents parlementaires — ont parlé d'une évidente volonté gouverne-

mentale de politiser nos élections. Le Gouvernement a répondu que c'était la dernière des choses à laquelle il aurait pensé.

Il est délicat de préjuger des intentions et je m'en garderai bien. Cependant, je crois qu'on ne risque guère d'être contesté en disant ce qui suit :

1° Les votes sont secrets et chaque membre du corps académique, dans l'élection rectorale et vice-rectorale, garde son entière liberté d'appréciation; il doit en être aussi jaloux que de sa liberté académique. Faute de quoi, il faillirait à une mission qui lui est confiée par la loi et qui l'est à lui seul. Nos prédécesseurs ont mis cent ans pour obtenir, en 1924, cette prérogative. Ce qui est vrai du corps académique l'est aussi de chaque membre du Conseil d'Administration lorsqu'il s'agit d'élire l'Administrateur.

2° Avoir des opinions politiques, philosophiques, idéologiques marquées et proclamées ne doit jamais être un handicap pour accéder à une fonction d'autorité dans l'Université. C'est parfois même un signe de dynamisme et de dévouement à la collectivité et ce n'est en tout cas pas une tare. En revanche, ce n'est pas une tare non plus que d'être discret, voire secret, sur ses convictions. En d'autres termes, nos critères de choix sont d'une autre nature et l'Université en fait constamment la preuve. Remplacer nos critères par d'autres détruirait la confiance dont bénéficie largement notre Maison et éliminerait d'office ceux qui n'ont pas le goût d'être des porte-drapeau.

3° Je constate que le monde politique est en général très respectueux des décisions de l'Université en toute matière et, en particulier, en matière de nominations et de promotions. Si, par malheur, certains, en ce moment, dans le microcosme liégeois, méditaient de fausser le jeu normal, je leur dirais d'abord qu'ils ne respectent pas les institutions dont ils devraient être les garants. Je leur dirais ensuite, en écho à l'indignation que suscite actuellement dans l'opinion le jeu des influences et la confiscation indue de certains pouvoirs, je leur dirais, pour faire bref, que c'est moins que jamais le moment, surtout à Liège.

Je finirai ce tour de l'actualité par la mise en valeur de deux initiatives modestes, mais, à mes yeux, prometteuses, de notre Université.

1. La première est une initiative de la Faculté des Sciences. Dès la première candidature, dans chaque section, un cours sera fait, et en français, et en anglais; l'étudiant aura le choix, ou de l'un, ou de l'autre, ou des deux. Ceci ne demande pas de commentaire particulier. C'est une graine semée et j'espère qu'elle deviendra une plante adulte ou un bel arbre. Je tenais à saluer cette nouveauté et ses promoteurs.

2. La seconde initiative est plus générale. Divers reproches sont souvent adressés aux universités à propos de la formation qu'elles donnent à leurs étudiants. Il en a toujours été ainsi et ces critiques peuvent être stimulantes. Parmi les récriminations actuelles, on entend souvent dire que, si la formation dans chaque spécialité est généralement de bonne qualité, en revanche, "l'inculture générale" progresse dangereusement et que les étudiants sont gravement ignorants des réalités sociales, institutionnelles, politiques, géopolitiques, économiques, culturelles, etc. du monde dans lequel ils vont s'insérer. Que faire ? Certes, et on le sait trop peu, tout étudiant peut s'inscrire à d'autres cours isolés ou groupés que ceux qui font partie de son programme. Certains le font chaque année. Trop peu. De plus, cet effort supplémentaire n'est guère valorisé. C'est pourquoi le Conseil général des Etudes a préparé une série de suggestions qui devraient engager les étudiants à aller goûter davantage ce qui se sert aux tables voisines de la leur. A cet égard, l'Université est d'une richesse qu'ils ne soupçonnent généralement pas. Nous avons donc créé un nouveau titre propre à notre Université : *Escolier de Charlemagne*. Il sera décerné à tout étudiant qui, durant ses études à Liège, aura réussi des examens liés à une masse de cours de 240 heures au moins, cours étrangers à son cursus de base. Il y sera inscrit gratuitement et, pour guider les curieux, nous avons demandé à chaque Faculté de proposer un ensemble de cours regroupés autour d'un ou de plusieurs thèmes. La brochure intitulée *Devenez Escolier de Charlemagne* sera distribuée dans les prochains jours aux étudiants qui ont déjà réussi leur première candidature. Ils y trouveront, par exemple : Civilisation contem-

poraine, Philosophie, Organisation de la Société, Sciences de la vie, Sport, Architecture et Urbanisme, Economie, etc.

Notre vœu est que nos écoliers soient tentés et, plus tard, récompensés de leur curiosité intellectuelle. Je crois aussi que dans la vie, cette curiosité leur ouvrira les portes d'employeurs intelligents.

Je demande aux professeurs de faire bon accueil aux candidats escoliers et, dans un contexte où le cloisonnement entre Facultés a tendance à se renforcer, de les encourager, et même de les imiter. Le cloisonnement est réducteur et contraire à l'esprit universitaire.

Ce tour de l'actualité m'a déjà permis de dire comment on pouvait aimer ou ne pas aimer l'Université, de parler à ceux qui aiment l'Université, c'est-à-dire à ceux qui la construisent, à ceux qui respectent ses franchises et ses prérogatives légales, à ceux qui n'abusent pas de la loi de financement, à ceux qui rendent meilleur son enseignement.

En réalité, le titre de mon discours vous a été annoncé il y a onze ans, en 1985, ce qui témoigne, avouez-le, d'un bel entêtement. Permettez-moi de vous relire un passage de mon premier discours :

« Mais il reste une grande question. Cette Université a-t-elle un idéal, une philosophie, ou, comme on dit parfois, une âme ?

Nous ne sommes presque plus, budgétairement et techniquement, une université d'Etat.

Mais l'essentiel est-il budgétaire ou structurel?

Nos institutions d'Etat reposent sur une grande et vieille idée. Des mots tentent maladroitement de la

traduire. Ils ne sont pas exaltants (pluralisme, neutralité, d'autres encore) et il en résulte que, pour beaucoup, il nous manquerait ce qui fait la force des institutions privées : une philosophie, une idéologie mobilisatrice, exaltante, globalisante, qui donne un sens à toute la vie.

Je me suis fait, quant à moi, très jeune, une idée de notre caractère à travers quelques hommes.

Le premier fut Fernand Desonay, qui se cachait pendant la guerre dans mon village, où il risquait sa vie dans des opérations de commando, servait de chantre et m'enseignait la première déclinaison latine. Il incarnait la démocratie combattante.

Les autres furent mes maîtres, qui avaient des opinions fort diverses, dont ils ne parlaient guère, mais qui m'offraient, outre leur compétence, leur profond respect de mes convictions encore hésitantes. Ils m'ont appris à ne pas toucher à cet univers de sensibilité, d'irrationalité, de foi, de convictions que chacun porte en lui, qui est son bagage pour traverser la vie et qui est son bien le plus précieux.

La démocratie et le respect des consciences, c'est le fond de notre idéal et nous sommes dès lors accueillants et bienveillants à toutes les convictions qui le partagent.

Il y a plus.

Notre objectif doit rester le service de l'État ou, si l'on préfère, de la société, dans ses besoins fondamentaux de savoir, de culture, de découvertes, de progrès. Discrets envers les âmes, ne servant aucune idéologie, nous avons pour mission d'aller au-delà de celles-ci, si respectables qu'elles soient, et de n'avoir, envers les hommes, aucune exclusive, ni pour les faire travailler avec nous, ni pour les servir.

Cet idéal nous vient du fond des âges, il a imprégné l'idée républicaine à Rome, a traversé la culture européenne pour resurgir dans nos démocraties.

C'est une âme.

Elle doit séduire une jeunesse éprise de respect mutuel.

Arsène Soreil, qui a admirablement dit la fascination qu'exerçait sur lui, petit paysan, la ville de Liège, a écrit dans *Dure Ardenne* ces quelques lignes : « Voir Liège ! convoitise suprême de nos aïeux à têtes carrées. Parfois, n'y tenant plus, l'un d'eux voyageait toute une nuit, pour revenir la nuit suivante, ahanant sous le poids des "commissions", rapportant le beau pain blanc de fleur de farine, *li pan d'Liège*, qu'on partageait ensuite entre chaumières. »

J'ai essayé de vous dire ce qu'est pour moi notre pain spirituel. Si nous savons le partager, si nous savons faire vivre notre âme, j'espère un jour vous tenir un dernier discours intitulé *Amantibus* : à ceux qui nous aiment. »

Nous y voilà !

Sept ans plus tard, en 1992, nous célébrions le 175^e anniversaire de notre Université. Pour en finir avec mes propres citations, je relève deux phrases que je vous adressais à cette occasion.

La première : « Je vous invite, lorsque vous lirez ou entendrez ULG, Université de Liège, à faire vôtre désormais cette belle lecture : *Universitas libertatis gentis*, Université de la liberté du peuple, et à ne jamais l'oublier. »

La seconde : « Comme les instituteurs ont été les soldats pacifiques de la République de France, les universitaires devraient être aujourd'hui ceux de l'Europe. »

Je terminais ce jour-là en disant : « Liberté de l'Université publique et vocation européenne de l'Université, voilà ce que m'inspirent en ce jour la géographie et l'histoire de Liège. »

A partir de ces citations, il n'est pas question de dresser un bilan : on ne fait pas bien cela soi-même. Le temps et les historiens font le tri. Il n'est pas davantage question de donner

des leçons ou de vaticiner : l'avenir est trop incertain et ne m'appartient pas. Je ne puis que vous dire, brièvement, ce qui, à mes yeux, mérite le plus d'attachement et donc le plus de soin dans notre Université, mis à part, bien entendu, l'enseignement et la recherche, dont il est inutile, je le sais, de plaider la cause devant vous.

1. Plus encore qu'en 1985, je suis attaché au pluralisme, à cette tolérance, à ce respect mutuel, à cette liberté du débat d'idées dont je vous parlais. Nous avons essayé de concrétiser cet idéal dans nos relations avec notre environnement scolaire, politique, urbain, régional. Nous avons dû nous battre, dans l'intérêt général, pour le réaliser dans le domaine hospitalier. Dix ans d'efforts pour collaborer avec tous les réseaux hospitaliers ont enfin abouti à nous permettre d'être les amis de tous. Nous avons aussi traduit notre ouverture dans l'encouragement aux associations, cercles et autres clubs qui animent l'Université. La nécessité grandissante de cette attitude est liée à deux mouvements profonds de notre temps. Le premier est que le monde se fait petit, que l'humanité se mélange et se rapproche, mais que nous touchons du doigt chaque jour davantage nos différences. Que faire d'autre sinon s'ouvrir avec fraternité et bienveillance à ce monde quotidiennement pluriel ? Le second mouvement est la peur du pluriel, le repli sur soi, l'hostilité à la différence, la certitude imbécile de sa supériorité et de ses raisons, cette imbécillité qui fait lancer les anathèmes et lâcher les tueurs. Reportez-vous en 1985. Vous verrez combien ces deux mouvements se sont accélérés et vous verrez aussi que le respect mutuel est plus que jamais la seule voie.

2. Plus encore qu'en 1985, je suis attaché à l'Université citoyenne, qui se met au service de la démocratie, dans tous ses besoins fondamentaux de savoir, de culture, de découvertes, de progrès. Que de raisons d'aimer l'Université dans sa nouvelle mentalité d'enseignement, qui est plus de cultiver les talents que d'éliminer les incapables, dans l'excellence de sa recherche, dans son insertion dans la société, dans son souci de répondre aux besoins et aux appels ! Nos progrès dans cette osmose ont été considérables et multiples. Il serait fastidieux de les rappeler ici, sauf par de simples mots-clés : cours préparatoires, orientation, guidance, cellule Emploi, cartes Opthemus, Escoliers de Charlemagne, investissements pédagogiques, succès extérieurs de nos chercheurs,

Maison de la Wallonie, Centre de formation des enseignants, Interface Entreprises-Université, Groupe Transport, Centre Environnement, et j'en oublie, avec, en plus, ces mille contacts particuliers et souvent inaperçus de tous nos collègues avec les pouvoirs publics ou privés. Je persiste à croire que, ici comme dans l'enseignement, c'est dans l'invisible que se passe l'essentiel.

Il est donc devenu risible de parler de la tour d'ivoire universitaire. On y entre plutôt comme dans un moulin, les écoliers et les milieux extérieurs y circulent à leur guise et peuvent pousser toutes les portes. Je ne puis d'ailleurs que constater que, chaque jour, de nouveaux appels, de nouvelles injonctions, de nouveaux reproches nous parviennent, qui visent à nous faire davantage encore participer à la vie collective. Ceci montre en tout cas que notre participation n'ira qu'en s'amplifiant.

Pour prendre encore un domaine où la sollicitation et le discours facile sont particulièrement bruyants, le Conseil des Recteurs, que j'ai l'honneur de présider, a beaucoup travaillé sur les relations Entreprise - Université. Notre Commission a été présidée par mon collègue M. Marcel Crochet, Recteur de l'UCL. Nous ferons connaître nos propositions avant la fin de 1996. Toutes les institutions ont apporté leur contribution à ce travail commun, sérieux et réaliste.

Que l'on se rassure donc et que l'on cesse de diaboliser le milieu universitaire quand on parle de sa manière de servir la collectivité. Nous ne demandons qu'à le faire mieux encore. Il n'y a qu'une chose dont l'Université soit incapable, par nature : c'est de faire sienne toute pensée unique, surtout si, de surcroît, celle-ci est simpliste, voire simplette.

3. J'ai aussi appris à aimer davantage mon Université quand je l'ai vue face aux épreuves. Les deux plus rudes que nous ayons connues naguère ont été, d'une part, une diminution légale et planifiée de nos ressources, d'autre part, une diminution illégale et non planifiée de ces mêmes ressources. Il a fallu compenser la première par un effort sur nous-mêmes qui nous a sauvés. « Tous au pied du mur ! » Il a fallu compenser la seconde par un recours à la Cour d'Arbitrage, contre notre propre pouvoir organisateur, incarné par notre Ministre de tutelle. C'est pour moi le souvenir le

plus pénible de ces années. D'abord parce que, quand on s'est mis, à l'exemple de sa famille, au service de l'Etat, et que l'on dirige une institution d'Etat, le dernier ennemi que l'on s'attend à affronter, c'est l'Etat. Ensuite, parce que les procédés employés pour nous amener à nous résigner sont descendus de plus en plus bas : menaces de rétorsion, propositions d'arrangement, marchandages. Il fallait sauver l'Université de la médiocrité du sacro-saint compromis, orgueil des pense-petit. Ici encore, elle a fait front.

Respectueuse, citoyenne, combative, l'Université de Liège me paraît encore mériter l'attachement que vous lui portez pour deux raisons.

4. La première tient à ce que l'attachement porté à une université ne se mesure pas à l'hostilité que l'on éprouve pour les autres. Je pense au contraire que les universités sont toutes sœurs et que quiconque en aime une, vraiment, doit les aimer toutes. C'est pourquoi, je vous invite plus spécialement à aimer votre Université pour l'action qu'elle a entreprise et qu'elle voudrait poursuivre en vue d'établir et de maintenir entre toutes une paix sans laquelle il n'y a pas de vraie fraternité.

En 1971, de vieilles et médiocres divisions sous-régionales et idéologiques ont été ranimées et exploitées pour obtenir un nouveau mode de financement des universités.

Rien en effet ne peut, hélas, être obtenu dans notre pays sans prendre appui sur ces divisions devenues mesquines, donc avilissantes et, en tout cas, sans rapport avec l'essentiel de la question. C'est pourquoi, certaines universités d'abord, et puis finalement toutes, se sont mises à cette époque à déployer leurs drapeaux pour conquérir, au nom des diverses devises qui s'y lisaient, une légitimité plus visible et — soyons lucides — des ressources nouvelles.

Aujourd'hui, 25 ans après cette loi de financement et ses transformations successives, les objectifs sont atteints. La plupart des revendications, des ambitions sont satisfaites. Il est donc inutile désormais de continuer à souffler sur des cendres refroidies.

C'est le contraire qu'il faut faire.

Aujourd'hui, en effet, le monde universitaire, toutes les universités, ont besoin de paix, elles ont besoin de pouvoir gérer sereinement, c'est-à-dire pour un terme suffisamment long, des ressources qui, fatalement, restent maigres. Elles ont aussi besoin de paix pour ne plus s'occuper que de leur premier devoir : le progrès de la connaissance et de sa diffusion.

Tous les recteurs pensent ce que je dis en ce moment. Aussi, lassés des vaines divisions, tremblant d'avoir à reprendre un combat entre eux ou, ensemble, contre un autre enseignement supérieur qu'on chercherait à leur opposer, les recteurs, réunis dans le Conseil qu'ils forment, ont fait des propositions précises pour stabiliser les conditions de financement sur une durée relativement longue, tout en prévoyant une possibilité de révision à intervalles réguliers.

Je ne vous cacherai pas que je déplore que ces propositions, faites à l'unanimité, n'aient jusqu'ici pas été entendues par ceux qui doivent les faire consacrer législativement. J'ose espérer que cette surdité ne trouve pas sa cause dans un désir d'entretenir la division. Je veux croire que ceux qui décident du mode d'allocation des moyens ne voient pas dans la perpétuation de la discorde un instrument pour régner (*divide ut imperes*) ou, pire, pour s'assurer des clients. Leur vraie mission est de bâtir avec nous tous un ensemble universitaire francophone fort, efficace et cohérent.

Aujourd'hui, faire quoi que ce soit pour dresser encore les universités les unes contre les autres ou, si l'on préfère, ne pas tout entreprendre pour leur procurer la paix qu'elles désirent, c'est nous affaiblir tous et c'est surtout commettre directement contre notre jeunesse la pire faute : détourner vers un vain combat les énergies et les faibles moyens disponibles à l'heure où l'enseignement des meilleures connaissances est presque le seul moyen qui reste à cette jeunesse pour trouver sa place dans un monde qui lui semble s'être brusquement fermé devant elle.

5. La paix, la solidarité retrouvées nous permettraient enfin de lancer ensemble nos étudiants au-delà de nos étroites frontières, au-delà de nos querelles de village. Le

territoire où ils devront se mouvoir, où ils devraient déjà se mouvoir à l'aise sous peine d'être marginalisés n'est pas, n'est déjà plus seulement notre Région, notre Communauté ou notre Pays. Certes, nous en sommes les citoyens et l'Université doit, je l'ai dit, en rester citoyenne, mais c'est sur un terrain bien plus large que se jouent, que se joueront les destinées de la jeunesse : l'Europe et le monde, mais d'abord et surtout l'Europe, à la fois inévitable et nécessaire. L'Université doit non seulement se préparer à l'Europe, elle doit la vouloir. Mieux : elle doit la faire désirer par ses étudiants et la situer dans l'ensemble du monde. Des mots-clés disent, ici aussi, où nous avons porté nos efforts : Erasmus, Socrates, groupe Santander, groupe Compostelle, Congrès européen des étudiants, création de nombreux cours à portée européenne, Institut supérieur des Langues vivantes, et puis, dans le grand large, Centre d'Etudes chinoises, Centre d'Etudes japonaises, généralisation à tous les étudiants de l'accès à l'Internet, forte implication de notre Université dans la Francophonie, accueil d'étudiants et de chercheurs de plus de cinquante pays, chantiers liégeois sur plusieurs continents, etc. Européenne et ouverte sur le monde, voilà ce que j'ajouterais à notre pluralisme, à notre citoyenneté, à notre combativité, à notre fraternité. Les *Amphithéâtres de l'Europe*, ouverts aujourd'hui, en seront le symbole durable.

Voilà bien des raisons d'aimer l'Université de Liège, bien des façons de la rendre aimable. Il me paraît que, dans les décisions petites et grandes que nous prenons chaque jour, elles doivent être nos références. Elles m'ont en tout cas donné, pendant de nombreuses années, d'allègres réveils. Ces raisons de sauter du lit chaque matin, je vous les recommande à tous, à vous qui aimez notre Université, *amantibus*.

Je vous remercie.



